

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)



CHAPITRE 1 - LE PORTRAIT



Table des matières

1.	Introduction	6
2.	Localisation et occupation du territoire	6
2.1.	Usages et affectations du territoire	8
2.2.	Évolution sociodémographique	12
2.3.	Périmètres d'urbanisation	13
2.3.1.	Description sommaire	13
2.3.2.	Évolution.....	14
2.4.	Potentiel agricole des sols	16
2.5.	Superficie de la zone agricole	18
2.6.	Évolution de la zone agricole	21
2.6.1.	Révision de la zone agricole	21
2.6.2.	Inclusions et exclusions	21
2.6.3.	Îlots déstructurés	22
2.6.4.	Utilisations non agricoles	23
2.6.5.	Morcellement.....	26
2.7.	Exploitations agricoles	27
	Faits saillants	28
3.	Mode d'occupation des terres et types de production	29
3.1.	Mode d'occupation des terres	29
3.2.	Types de production.....	33
3.3.	Productions végétales	36
3.3.1.	Exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale	36
3.3.2.	Superficies cultivées des productions végétales	39
3.4.	Productions animales	47
3.4.1.	Exploitations agricoles ayant une production animale comme activité principale	47
3.4.2.	Nombre d'unités animales.....	49
3.5.	Production certifiée biologique	51
3.6.	Pratiques et aménagements des terres	52
	Faits saillants	53
4.	Aspect économique	54
4.1.	Revenus	54
4.2.	Dépenses	57
4.3.	Valeur des terres	58
4.4.	Activités complémentaires	59
4.5.	Mise en valeur de la production agricole	61
	Faits saillants	62

5.	Main d'œuvre et relève agricole	63
5.1.	Producteurs agricoles	63
5.2.	Relève	64
5.3.	Travail agricole	65
	Faits saillants	67
6.	Agrotourisme et récréotourisme	68
7.	Tendances en agriculture	69
7.1.	Changements climatiques	69
7.2.	Autonomie alimentaire	69
7.3.	Stratégies de tenure	70
7.4.	Exploitations agricoles émergentes	70

Liste des tableaux

Tableau 2-1 : Évolution de la population, 2006-2021	12
Tableau 2-2 : Structure de la population par groupes d'âge en 2021	12
Tableau 2-3 : Évolution de la population par groupes d'âge, 2006-2021	13
Tableau 2-4 : Évolution des périmètres d'urbanisation, 1988-2014	14
Tableau 2-5 : Superficie et pourcentage d'occupation des terres cultivables	16
Tableau 2-6 : Superficie de la zone agricole.....	18
Tableau 2-7 : Superficie des exclusions de la zone agricole lors de la révision de la zone agricole permanente par la CPTAQ.....	21
Tableau 2-8 : Superficie des inclusions et exclusions autorisées à la zone agricole permanente à l'extérieur de la période de révision de 1992-1993.....	22
Tableau 2-9 : Superficie des îlots déstructurés par municipalité	23
Tableau 2-10 : Superficie des utilisations non agricoles autorisées	24
Tableau 2-11 : Superficie des usages prédominants en zone agricole (ha), hors de l'affectation conservation.....	25
Tableau 2-12 : Évolution de la superficie en zone agricole occupée à des fins non agricoles	25
Tableau 2-13 : Morcellement des terres agricoles.....	26
Tableau 2-14 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles par municipalité, 2004-2020.....	27
Tableau 3-1 : Mode d'occupation des terres (1), 2004-2020	31
Tableau 3-2 : Mode d'occupation des terres (2), 2004-2020	32
Tableau 3-3 : Sommaire des exploitations réparties selon leur activité principale en 2020.....	34
Tableau 3-4 : Évolution par municipalité des exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale, 2004-2020	38
Tableau 3-5 : Évolution par municipalité des superficies cultivées pour la production végétale, 2004-2020	40
Tableau 3-6 : Répartition par municipalité des superficies des productions végétales en 2020.....	41
Tableau 3-7 : Évolution de la répartition par municipalité des superficies de production de légumes, 2010-2020	42
Tableau 3-8 : Données relatives à l'acériculture en 2020.....	43
Tableau 3-9 : Répartition par municipalité de la superficie de production de pommes en 2020	43
Tableau 3-10 : Superficies des cultures assurées	45
Tableau 3-11 : Évolution par municipalité des exploitations agricoles ayant une production animale comme activité principale, 2004-2020	48
Tableau 3-12 : Évolution par municipalité du nombre d'unités animales par type de production	50
Tableau 3-13 : Évolution du nombre d'exploitations ayant une production certifiée biologique, 2007-2020	51
Tableau 3-14 : Pratiques et aménagement des terres	52
Tableau 4-1 : Sommaire des revenus par production agricole en 2020	55
Tableau 4-2 : Évolution par municipalité des revenus totaux et moyens, 2004-2020	56
Tableau 4-3 : Dépenses de fonctionnement des exploitations agricoles en 2021	58
Tableau 4-4 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles avec activités complémentaires par municipalité, 2007-2020	60
Tableau 4-5 : Transformation alimentaires selon l'activité principale de l'exploitation et le type de produit transformé	60
Tableau 4-6 : Nombre d'entreprises de transformation alimentaire, de production et de distribution, de restauration et de tourisme en 2022	61
Tableau 5-1 : Producteurs agricoles répartis selon le sexe et l'âge en 2020	63
Tableau 5-2 : Producteurs agricoles par municipalité répartis selon l'âge en 2020	64
Tableau 5-3 : Relève des exploitations prévoyant vendre d'ici 5 ans en 2020.....	65
Tableau 5-4 : Types de main-d'œuvre employée par les exploitations, en fonction de leur activité principale en 2020	66
Tableau 5-5 : Travail agricole rémunéré en 2021	67

Liste des figures

Figure 2-1 : Superficie nette par municipalité en fonction de l'usage prédominant	9
Figure 2-2 : Superficie du territoire de chaque municipalité en zone agricole par rapport à la zone agricole de la MRC	19
Figure 2-3 : Exemple de cadastre de la ville de Chambly	26
Figure 3-1 : Évolution du type d'activité agricole dans la MRCVR, en fonction du nombre de fermes (activité principale).....	35
Figure 4-1 : Évolution de la répartition des exploitations par strate de revenu, 2004-2020	57
Figure 4-2 : Valeur des terres transigées.....	58

Liste des cartes

Carte 2-1 : Localisation de la MRCVR	7
Carte 2-2 : Usages prédominants	10
Carte 2-3 : Grandes affectations du territoire.....	11
Carte 2-4 : Évolution des périmètres d'urbanisation, 1988-2014.....	15
Carte 2-5 : Potentiel agricole des terres cultivables	17
Carte 2-6 : Zone agricole permanente, îlots déstructurés résidentiels, inclusions et exclusions agricoles	20
Carte 3-1 : Acériculture et pomiculture	44
Carte 3-2 : Répartition des productions agricoles végétales	46

Liste des acronymes

ARDA : Aménagement rural et de développement de l'agriculture (inventaire des terres du Canada)

CMM : Communauté métropolitaine de Montréal

CPTAQ : Commission de protection du territoire agricole

FRAQ : Fédération de la relève agricole du Québec

LPTAQ : Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec

MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MRCVR : Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

PDZA : Plan de développement de la zone agricole

PU : Périmètre d'urbanisation

TOD : *Transit oriented development*

UPA : Union des producteurs agricoles

1. INTRODUCTION

Le plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un document détaillant les intentions de mise en valeur de la zone agricole, le tout à travers une démarche résolument axée sur le développement durable des activités agricoles. Le PDZA est un outil complémentaire au schéma d'aménagement et de développement, sans toutefois posséder de portée réglementaire. En 2016, la MRCVR s'est dotée d'un outil régional de développement et de mise en valeur de la zone agricole (ODZA). La révision de l'ODZA, par sa reformulation en PDZA, représente une opportunité pour la MRCVR de mettre en valeur son secteur agricole, qui représente l'un des moteurs de développement cruciaux pour son territoire.

Cet outil de planification constitue une opportunité de consulter et de collaborer avec les différents acteurs du monde agricole, dans une optique de diversification des produits, des services et des pratiques. En effet, les actions du PDZA élaborées en concertation avec les parties prenantes du milieu agricole permettront d'assurer la cohérence de ces dernières avec les besoins exprimés et la diversité des réalités agricoles au sein du territoire de la MRCVR.

Plus concrètement, le PDZA comprend quatre grandes sections, à savoir le portrait du territoire et des activités agricoles, le diagnostic territorial, la vision concertée et le plan d'action. Le portrait du territoire et des activités agricoles vise la description de la situation actuelle, de l'évolution à travers le temps, ainsi que des grandes tendances en lien avec l'agriculture au sein du territoire. Le diagnostic territorial, quant à lui, permet d'établir les forces et les faiblesses de l'agriculture dans la MRCVR (environnement interne), en plus des opportunités et des menaces (environnement externe). La vision concertée, pour sa part, constitue le fil d'Ariane du PDZA et oriente l'aménagement et le développement du territoire agricole. Enfin, le plan d'action vient concrétiser la vision concertée, par le biais d'orientations, d'objectifs et d'actions.

Le présent chapitre se propose d'aborder le portrait du territoire et des activités agricoles de la MRCVR.

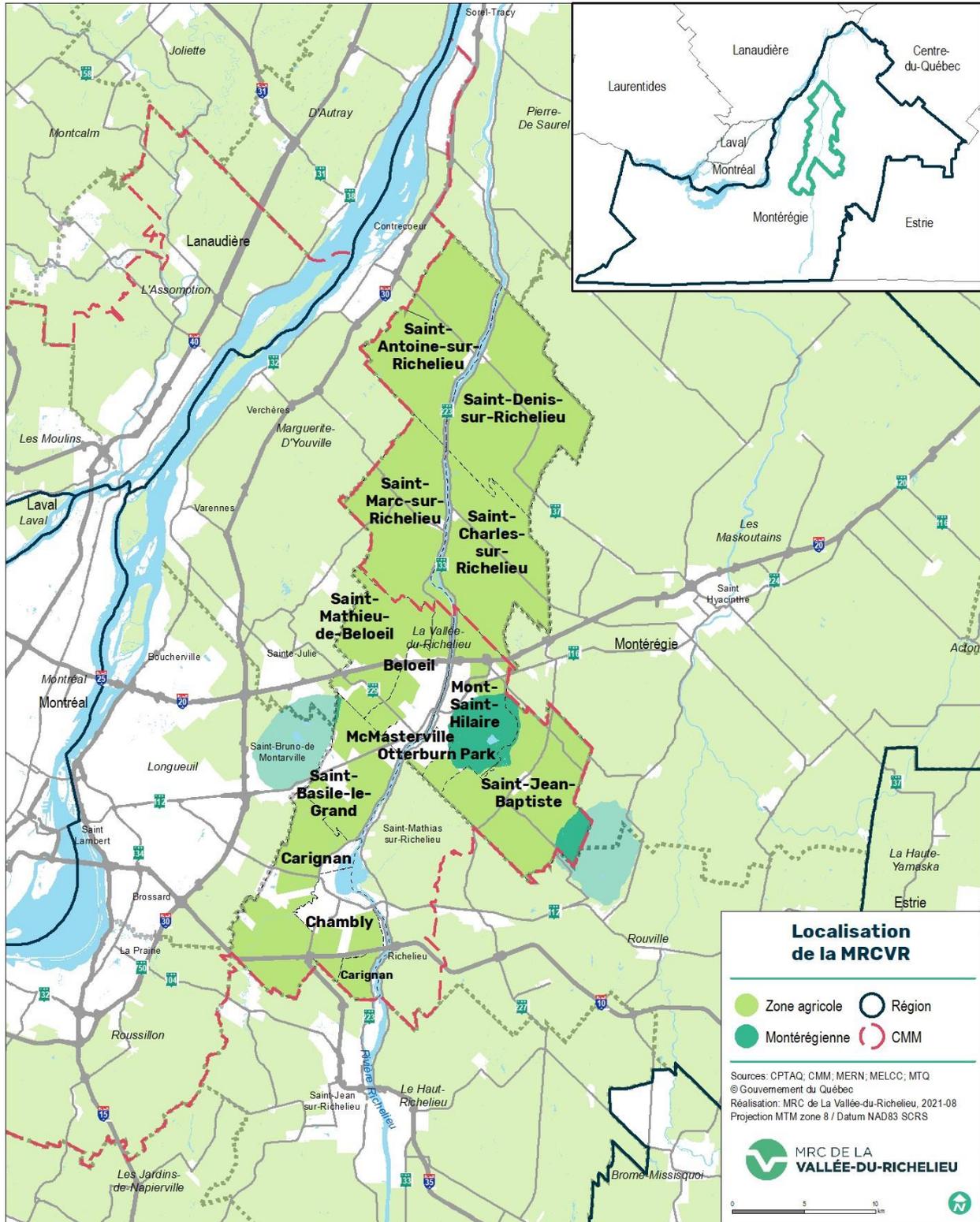
2. LOCALISATION ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

Cette section décrit la localisation de la MRCVR et des municipalités la composant, les principaux usages et affectations du territoire, le profil sociodémographique de celui-ci, l'évolution des périmètres d'urbanisation, le potentiel agricole des sols, la superficie et l'évolution de la zone agricole et le nombre d'exploitations agricoles.

La MRCVR se situe dans le Centre-Est de la région administrative de la Montérégie (région 16). En 2020, 85,8 % du territoire montérégien se trouvait en zone agricole et 58,5 % de cette superficie, une fois les routes, cours d'eau et boisés exclus, était cultivée¹. La proximité dont jouit la Montérégie avec les États-Unis au sud et avec l'Ontario à l'ouest facilite considérablement l'accès à ces marchés. Que ce soit pour y exporter certaines productions ou pour profiter des installations de transformation, cette localisation géographique constitue un avantage indéniable.

¹Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2021). *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles*.

Carte 2-1 : Localisation de la MRCVR



2.1. USAGES ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

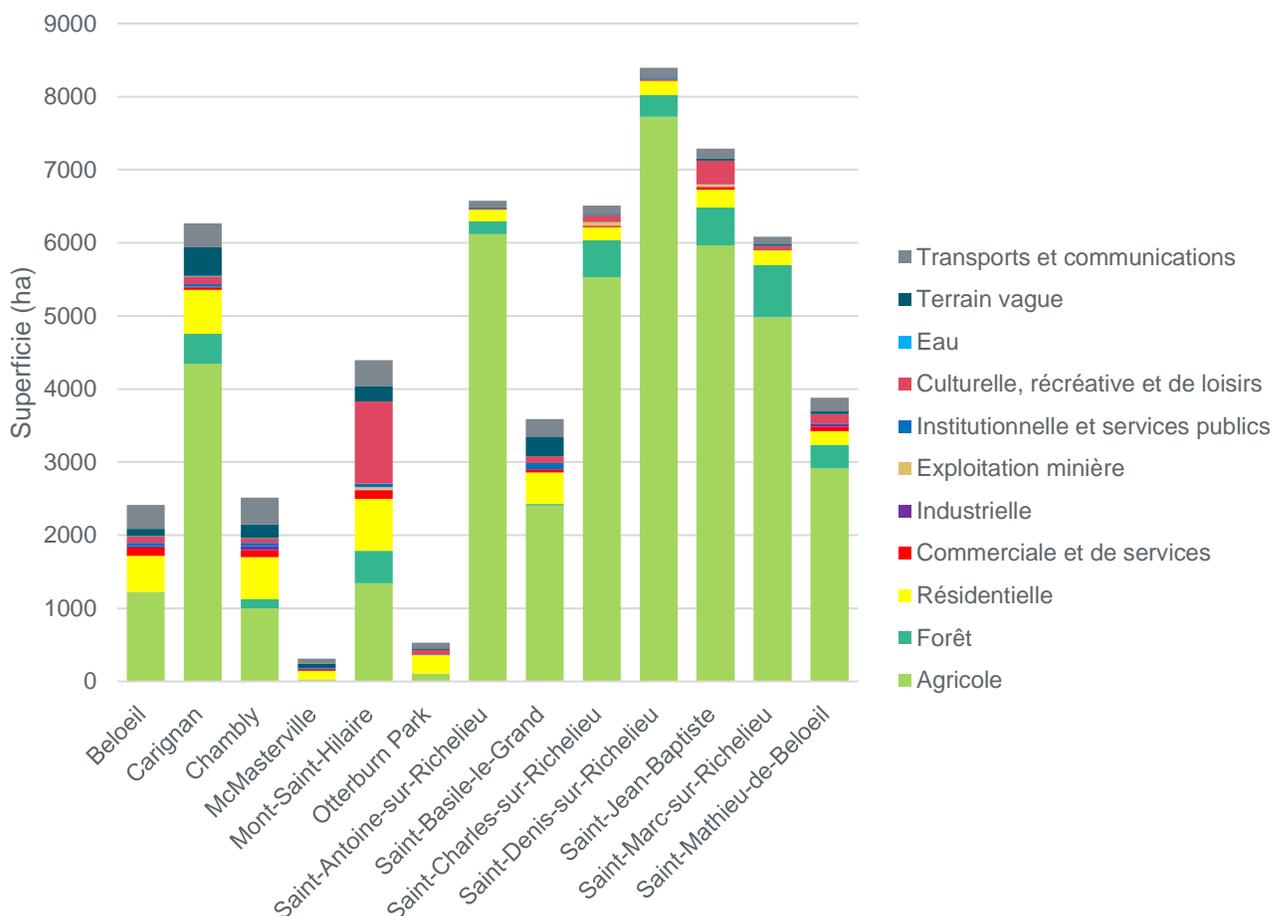
En ce qui concerne la MRCVR, 86,3 % de son territoire se trouve en zone agricole, 68,7 % de cette superficie, une fois les routes, cours d'eau et boisés exclus, étant effectivement cultivée.

L'occupation de la MRCVR illustre les principaux éléments structurants du territoire. Les composantes sont déclinées en portant un intérêt particulier aux utilisations : les fonctions résidentielle, agricole, commerciale, industrielle, institutionnelle, culturelle, récréative, de loisirs, ainsi que l'exploitation minérale. Les usages prédominants au rôle d'évaluation 2017 sont utilisés pour illustrer et quantifier les fonctions du territoire (voir carte 2-2). Ils sont mis en lien avec les grandes affectations identifiées au schéma d'aménagement et de développement de la MRCVR (voir carte 2-3).

Dans la plupart des municipalités de la MRCVR, la fonction dominante, en termes de superficie, est agricole (voir figure 2-1). Pour la fonction résidentielle, les superficies les plus importantes observées sont situées à Belœil, Carignan, Chambly et Mont-Saint-Hilaire. Cette dernière se démarque également par la superficie affectée à des fins de conservation et récréative, à savoir le domaine Gault. En matière de fonction commerciale, les villes de Mont-Saint-Hilaire, Belœil et Chambly ont les plus importantes superficies dédiées à cette fin.

La figure suivante établit la superficie d'occupation du sol nette selon les différentes fonctions prédominantes, par municipalité.

Figure 2-1 : Superficie nette par municipalité en fonction de l'usage prédominant



Source : MAMH, Rôle d'évaluation foncière 2017 et Usages prédominants 2017 © Gouvernement du Québec.

Traitement : MRCVR.

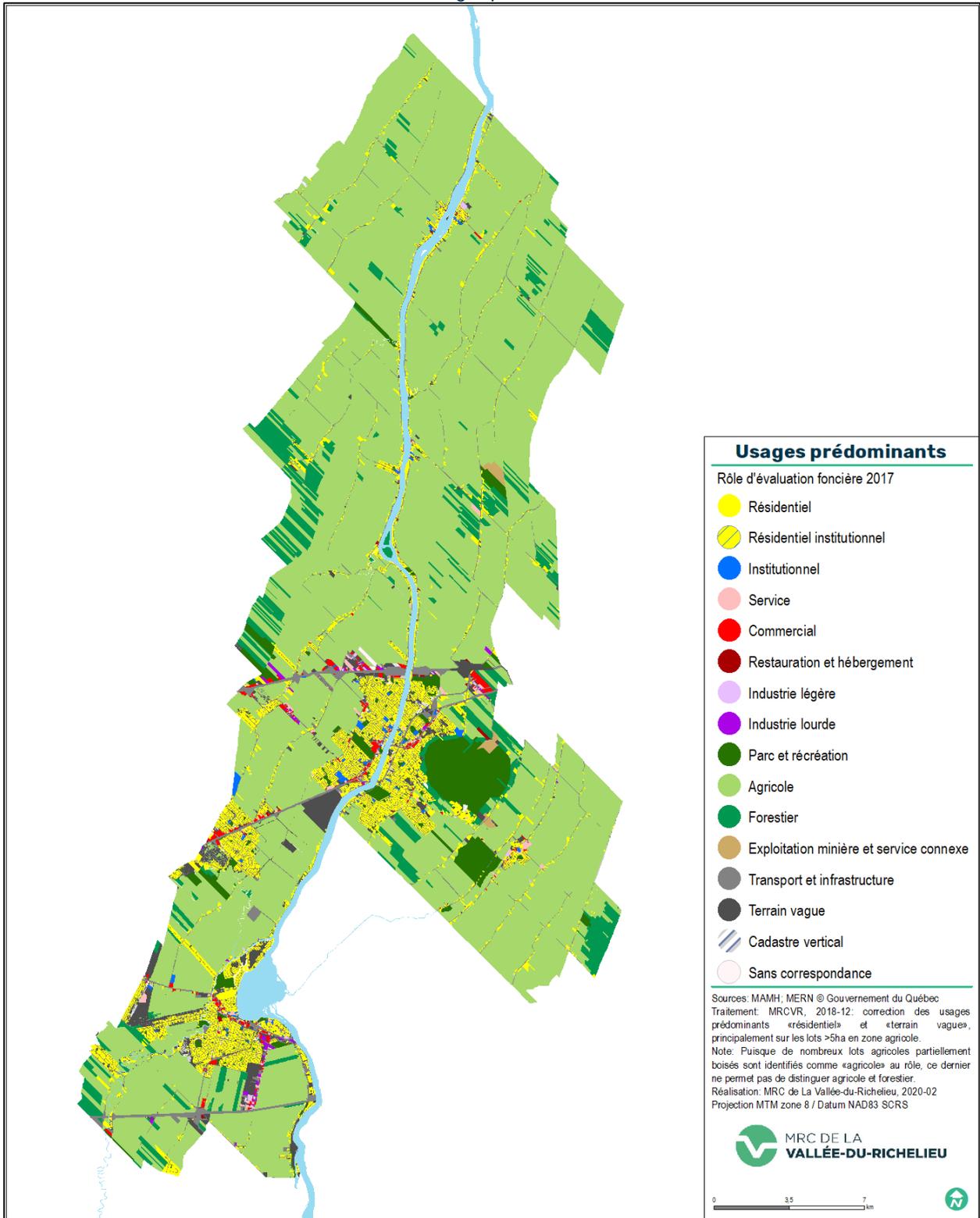
Rôle d'évaluation : Somme des superficies (r1302a) en fonction du code d'utilisation prédominant de l'unité d'évaluation (r1105a) : **résidentielle** (>=1000 à <=1519); **industries** (2 à 3); **transports et communications** (4, à l'exception de 48); **commerces et services** (5 à 6, à l'exception de services publics); **institutionnelle** (154 à 159) **et services publics** [services de santé et sociaux (651, 653, 654, 656 et 657), gouvernementaux (67) et écoles (681 et 682), incluant services publics (infrastructure) (48)]; **culturelle** (71) **et récréative et de loisirs** (72 à 79); **exploitation minière** (85); **agricole** (80 à 82); **forêt** (92); **terrain vague** (91, 94, 95 ou 99); **eau** (93).

Usages prédominants : Correction des usages prédominants « résidentiel » et « terrain vague », principalement sur les lots >5ha en zone agricole.

Puisque de nombreux lots agricoles partiellement boisés sont identifiés comme « agricole » au rôle, le rôle ne permet pas de distinguer agricole et forestier.

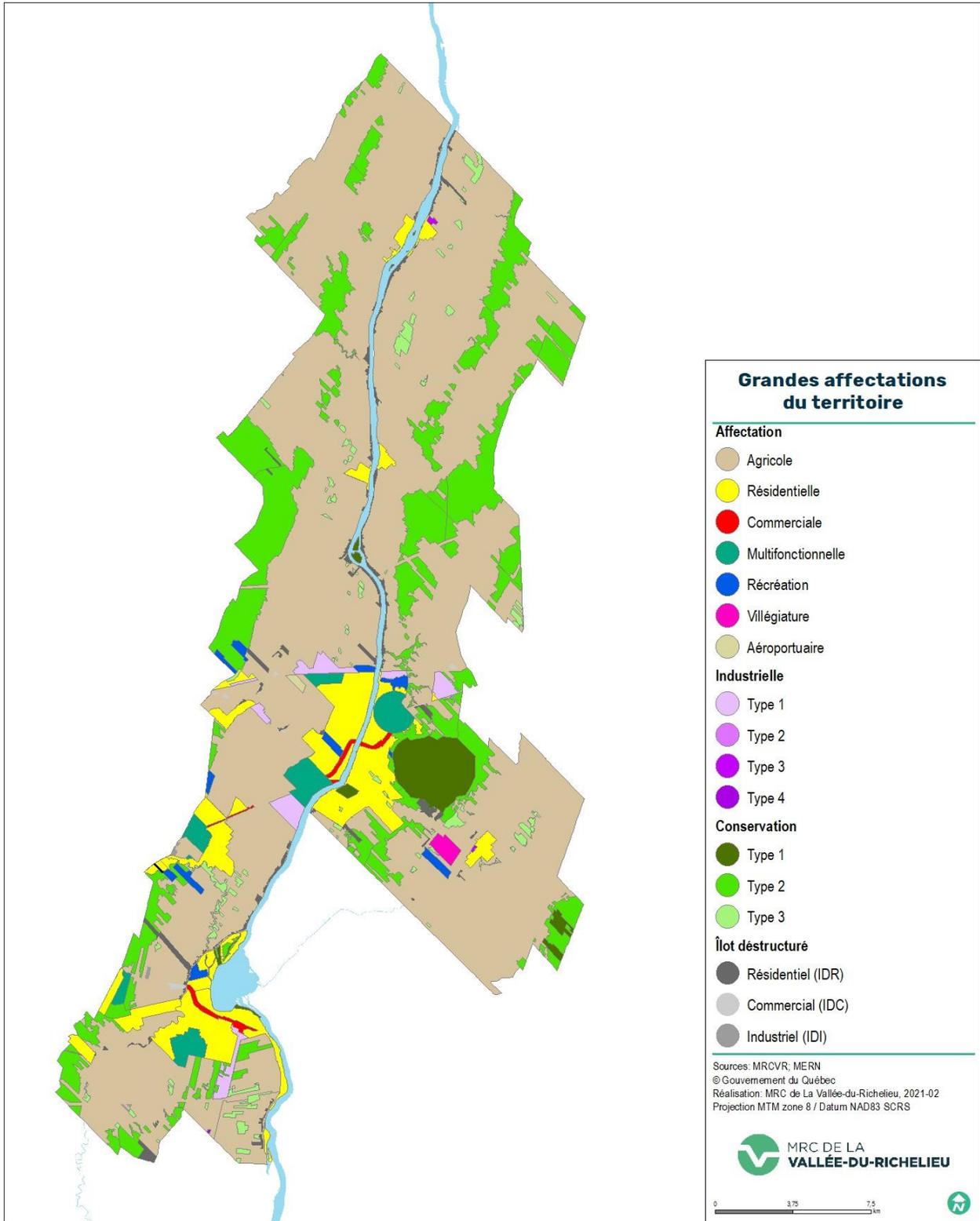
La carte qui suit présente, quant à elle, la répartition de l'occupation du sol, selon les différentes fonctions prédominantes.

Carte 2-2 : Usages prédominants



La carte ci-bas, elle, illustre la localisation des différentes affectations du territoire inscrites au schéma d'aménagement et de développement de la MRCVR.

Carte 2-3 : Grandes affectations du territoire



2.2. ÉVOLUTION SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Sur le plan sociodémographique, la MRCVR a vu sa population croître de +23,4 % entre 2006 et 2021, passant de 106 772 habitants à 131 803 habitants. Plus spécifiquement, les villes de Carignan et de Chambly ont connu une croissance respective de +60,5 % et de +39,1 % sur la période. La MRCVR se démarque par une augmentation de sa population plus importante que celles de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Montérégie et de l'ensemble du Québec.

Tableau 2-1 : Évolution de la population, 2006-2021

Municipalité	2006	2011	2016	2021	Variation 2006-2021
Belœil	18 927	20 783	22 458	24 104	27,4 %
Carignan	7 426	7 966	9 462	11 740	60,5 %
Chambly	22 608	25 571	29 120	31 444	39,1 %
McMasterville	5 234	5 615	5 698	5 936	13,4 %
Mont-Saint-Hilaire	15 720	18 200	18 585	18 859	20,0 %
Otterburn Park	8 464	8 450	8 421	8 479	0,2 %
Saint-Antoine-sur-Richelieu	1 594	1 659	1 694	1 738	9,0 %
Saint-Basile-le-Grand	15 605	16 736	17 059	17 053	9,3 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	1 742	1 643	1 717	1 735	-0,4 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	2 243	2 285	2 308	2 339	4,3 %
Saint-Jean-Baptiste	3 035	3 191	3 107	3 179	4,8 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	1 876	2 050	2 172	2 245	20,0 %
Saint-Mathieu-de-Belœil	2 288	2 624	2 619	2 952	29,0 %
Total MRCVR	106 772	116 773	124 420	131 803	23,4 %
CMM	3 532 554	3 709 045	3 857 893	4 029 482	14,1 %
Montérégie	1 357 720	1 442 433	1 507 070	1 591 620	17,2 %
Québec	7 546 131	7 903 001	8 164 361	8 501 833	12,7 %

Source : Statistique Canada, Recensements de 2006, 2011, 2016 et 2021.

En ce qui concerne les principaux groupes d'âge au sein de la population en 2021, la MRCVR présente une structure similaire à celle de la CMM, de la Montérégie et de l'ensemble du Québec. Néanmoins, la part du groupe d'âge des 0 à 14 ans est plus importante que dans les territoires de référence.

Tableau 2-2 : Structure de la population par groupes d'âge en 2021

Municipalité	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Belœil	19,0 %	9,1 %	26,1 %	24,7 %	21,0 %
Carignan	21,7 %	10,2 %	28,5 %	28,1 %	11,5 %
Chambly	21,4 %	9,9 %	28,6 %	25,8 %	14,3 %
McMasterville	19,1 %	8,9 %	27,2 %	24,5 %	20,3 %
Mont-Saint-Hilaire	16,7 %	10,2 %	20,1 %	29,7 %	23,3 %
Otterburn Park	19,2 %	11,6 %	24,5 %	29,2 %	15,6 %
Saint-Antoine-sur-Richelieu	18,4 %	6,3 %	23,1 %	30,5 %	21,6 %
Saint-Basile-le-Grand	19,7 %	11,7 %	24,7 %	29,4 %	14,5 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	13,0 %	9,2 %	20,5 %	34,6 %	22,8 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	17,5 %	8,7 %	22,0 %	30,3 %	21,5 %
Saint-Jean-Baptiste	17,5 %	8,3 %	25,3 %	28,8 %	20,1 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	18,4 %	9,8 %	22,9 %	30,7 %	18,2 %
Saint-Mathieu-de-Belœil	17,2 %	9,4 %	22,6 %	29,8 %	20,9 %
Total MRCVR	19,4 %	10,0 %	25,5 %	27,5 %	17,7 %
CMM	16,8 %	11,4 %	27,8 %	26,1 %	17,9 %
Montérégie	17,3 %	10,1 %	24,8 %	27,5 %	20,3 %
Québec	16,3 %	11,4 %	25,3 %	28,6 %	18,3 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Pour ce qui est de l'évolution de la population par groupes d'âge entre 2006 et 2021, le groupe d'âge des 65 ans et plus a connu une forte croissance, de l'ordre de +111,5 %, témoignant du vieillissement de la population. Par ailleurs, cette croissance est plus importante que celle observée au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la Montérégie et de l'ensemble du Québec.

Tableau 2-3 : Évolution de la population par groupes d'âge, 2006-2021

Municipalité	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
Belœil	41,9 %	-8,1 %	28,4 %	2,5 %	96,1 %
Carignan	55,5 %	45,7 %	44,9 %	58,4 %	131,6 %
Chambly	32,1 %	11,9 %	24,0 %	47,9 %	126,1 %
McMasterville	18,8 %	-25,4 %	-1,8 %	4,3 %	119,1 %
Mont-Saint-Hilaire	15,2 %	7,6 %	-3,8 %	9,1 %	107,8 %
Otterburn Park	-19,0 %	3,2 %	-22,0 %	12,0 %	108,7 %
Saint-Antoine-sur-Richelieu	23,1 %	-18,5 %	5,3 %	-6,2 %	44,2 %
Saint-Basile-le-Grand	-6,8 %	12,7 %	-18,5 %	24,4 %	140,3 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	-15,1 %	-13,5 %	-15,5 %	-7,0 %	79,5 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	1,2 %	-4,7 %	-12,0 %	-0,7 %	60,3 %
Saint-Jean-Baptiste	5,7 %	-30,3 %	-3,0 %	-5,2 %	88,2 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	16,9 %	2,3 %	1,0 %	12,2 %	115,8 %
Saint-Mathieu-de-Belœil	24,4 %	-1,8 %	13,6 %	11,3 %	217,9 %
Total MRCVR	19,0 %	4,3 %	7,7 %	19,0 %	111,5 %
CMM	11,9 %	2,6 %	7,1 %	10,6 %	49,5 %
Montérégie	14,5 %	-5,0 %	7,2 %	8,5 %	82,9 %
Québec	6,4 %	-1,8 %	-0,7 %	7,0 %	38,4 %

Source : Statistique Canada, Recensements de 2006 et de 2021.

2.3. PÉRIMÈTRES D'URBANISATION

Cette section présente une description sommaire des périmètres d'urbanisation de la MRCVR et de leur évolution au fil du temps.

2.3.1. Description sommaire

Les périmètres d'urbanisation (PU) délimitent les secteurs urbanisés et ceux où l'expansion urbaine est permise. Ils occupent plus de 6 800 hectares, soit 11,6 % de la superficie terrestre de la MRCVR (voir carte 2-4). Ils couvrent la totalité de la zone non agricole, à l'exception d'une aire d'affectation « conservation » de type 1 à Mont-Saint-Hilaire (Domaine Gault), d'une aire d'affectation « récréation » à Saint-Basile-le-Grand (terrains de la Défense nationale du Canada) et d'une aire d'affectation « villégiature » (camping Rouville) à Saint-Jean-Baptiste.

Les périmètres d'urbanisation des quatre municipalités de la portion septentrionale de la MRCVR, communément appelée la « Vallée-Nord », sont isolés les uns des autres, tant par la zone agricole et que par la rivière Richelieu. En effet, Saint-Antoine-sur-Richelieu fait face à Saint-Denis-sur-Richelieu, tandis que Saint-Marc-sur-Richelieu est légèrement au sud de Saint-Charles-sur-Richelieu.

En ce qui a trait à la portion méridionale de la MRCVR, Mont-Saint-Hilaire comporte un tissu urbain en continuité avec celui d'Otterburn Park, de même qu'un triangle isolé, à vocation industrielle, au Nord-Est. L'agglomération urbaine de Belœil-McMasterville comprend, quant à elle, des secteurs qui s'étendent vers Saint-Basile-le-Grand, ainsi que vers Saint-Mathieu-de-Belœil. Ils sont tous deux affectés à des vocations industrielles pour le moment. Le PU de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Belœil est, pour sa part, morcelé. Il est composé de deux autres secteurs distincts, séparés par l'autoroute 20 et une grande partie de la zone agricole. L'ensemble

urbain de Saint-Basile-le-Grand, lui, s'étire jusqu'au secteur nord de Carignan et vient s'amalgamer avec celui de Saint-Bruno-de-Montarville. À noter la présence d'une enclave agricole, d'une superficie d'environ 100 hectares, coincée entre un secteur de type *transit oriented development* (TOD) et la ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

Enfin, l'ensemble urbain de Chambly-Carignan est relativement compact, constitué par une forme radiale classique, allant du centre vers la périphérie. Cependant, les périmètres d'urbanisation de Carignan, à l'instar de ceux de Saint-Mathieu-de-Beloeil, prennent la forme d'un croissant, pour les parties centrales. Une excroissance du tissu urbain de Chambly s'étire vers le Nord, à l'intérieur des îles situées à l'embouchure du bassin de Chambly et de la rivière L'Acadie. Deux autres secteurs urbains de moindre envergure sont répartis à l'Est du territoire, soit le secteur Sainte-Thérèse et à l'Ouest, le secteur du Domaine.

2.3.2. Évolution

Les modifications successives du périmètre d'urbanisation ont permis d'en ajuster les limites en fonction des besoins en espaces bâtissables et également dans l'optique de régulariser des situations où l'occupation du territoire conférait des caractéristiques urbaines à certaines zones, sans pour autant faire partie du périmètre d'urbanisation. De plus, certains ajustements mineurs ont été nécessaires afin de régulariser des situation complexes, notamment pour l'aménagement d'infrastructures.

Le plus important agrandissement du périmètre d'urbanisation de la MRCVR est survenu en 1993, lors d'un processus de révision qui s'est généralisé à l'échelle du Québec. Par la suite, un ajout significatif a eu lieu en 2006 (voir tableau 2-4 et carte 2-4). Le schéma d'aménagement et de développement révisé, dit de seconde génération, en vigueur depuis 2007, prévoyait que le développement des espaces vacants situés au sein des périmètres d'urbanisation soit réalisé avec les services d'aqueduc et d'égout sanitaire, mais que certains cas d'exception pourraient être reconnus pour la fonction résidentielle. Depuis lors, aucune demande d'exception n'a été présentée à ce sujet.

Le tableau suivant expose l'évolution du périmètre d'urbanisation et des superficies exclues de la zone agricole dans la MRCVR depuis le décret de 1978.

Tableau 2-4 : Évolution des périmètres d'urbanisation, 1988-2014

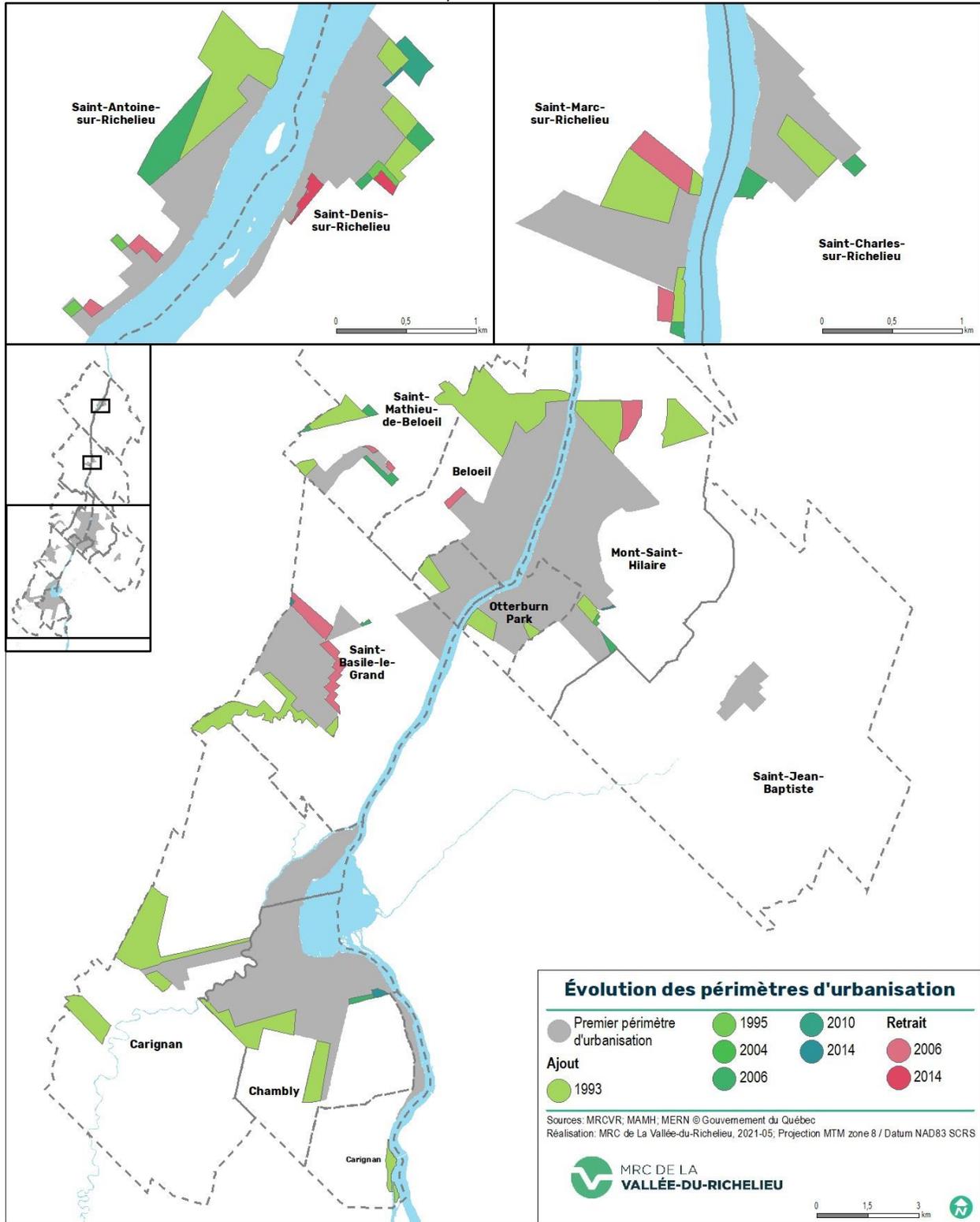
Année d'adoption	Ajout	Retrait	Total
	Superficie (ha)		
1988 (PU d'origine)			5 094,69
1993	1 833,62		6 928,31
1995	4,11		6 932,42
2004	3,40		6 935,82
2006	70,24	203,84	6 802,22
2010	9,82		6 812,04
2014	12,62	2,00	6 822,66

Sources : MAMH, Évolution des périmètres urbains, version 2018-02-09; MRCVR, règlement 32-10-6.

Notes : Saint-Jean-Baptiste fait partie de la MRC de La Vallée-du-Richelieu depuis 1998. Saint-Bruno-de-Montarville est exclue depuis 2001. Les superficies sont ajustées pour refléter la composition actuelle.

Puisque ces données sont tirées d'un inventaire du MAMH à partir des cartes fournies par la MRC lors de l'adoption et des modifications des schémas d'aménagement, le degré de précision est variable : le total 2014 ne correspond pas exactement au PU actuel.

Carte 2-4 : Évolution des périmètres d'urbanisation, 1988-2014



2.4. POTENTIEL AGRICOLE DES SOLS

La vocation agricole de la MRCVR est indéniable, grâce entre autres à des terres bénéficiant de conditions climatiques et pédologiques favorables (voir tableau 2-5 et carte 2-5). En effet, la zone agricole représente 86,3 % de la superficie terrestre de la MRCVR, pour un total de 50 687,14 hectares.

On y trouve généralement une plaine fertile, composée majoritairement de sols de classe 2 totalisant 34 895,10 hectares (67,3 %), soit des terres représentant peu de contraintes au niveau de la culture. Les facteurs limitatifs reliés à des contraintes de cultures sont surtout situés du côté Est de la rivière Richelieu. En effet, la présence des Collines Montérégiennes et de plusieurs dépôts sablonneux restreint le développement de certaines cultures. Les dépôts sablonneux ont été laissés en friche depuis l'époque de l'établissement des premiers colons dans la vallée du Richelieu. Ils correspondent à plusieurs égards aux grands corridors forestiers régionaux qui sont orientés parallèlement à la rivière Richelieu. Les sols de classe 3 et 4, quant à eux, représentent respectivement 4 087,58 hectares (7,9 %) et 11 849,04 hectares (22,9 %). Les sols de classe 7, pour leur part, totalisent 503,57 hectares (1 %). Enfin, il existe quelques ensembles de sols organiques (de classe 0). Ils représentent une superficie de 493,29 hectares et occupent une proportion négligeable d'environ 1 % de la zone agricole. Le tableau suivant expose la superficie en hectares et la proportion de la zone agricole qu'occupent les différentes classes de sol dans la MRCVR, selon l'inventaire des terres du Canada (ARDA).

Tableau 2-5 : Superficie et pourcentage d'occupation des terres cultivables

Classe	Nombre d'hectares	Proportion de la zone agricole
1	0,00	0,0 %
2	34 895,10	67,3 %
3	4 087,58	7,9 %
4	11 849,04	22,9 %
5	0,00	0,0 %
6	0,00	0,0 %
7	503,57	1,0 %
8	0,00	0,0 %
0	493,29	1,0 %
Total MRCVR	51 828,58	100,0 %

Source : ARDA, 2022.

De nombreux indicateurs d'occupation permettent d'apprécier l'évolution de la couverture de culture des sols, à différentes échelles et en fonction de regroupements plus ou moins précis, dont les *Comptes des terres du Québec méridional*², la *Cartographie de l'occupation du sol des Basses-terres du Saint-Laurent*³, le rapport technique *Changements de l'occupation du sol dans le sud du Québec pour la période 1993-2001*⁴ et l'*Utilisation du sol entre 2012 et 2016*⁵. La consultation de l'atlas interactif associé aux *Comptes des terres*⁶ permet de constater à quels endroits divers phénomènes se sont produits : urbanisation, enfrichement, augmentation des superficies cultivées. Les sections suivantes permettront de décortiquer cette évolution, en fonction de différents paramètres propres aux activités agricoles.

La carte suivante illustre spatialement le potentiel agricole de terres cultivables, rattaché à la classification des sols de l'ARDA.

²Uhde, S. et M. Keith. (2018). Institut de la Statistique du Québec.

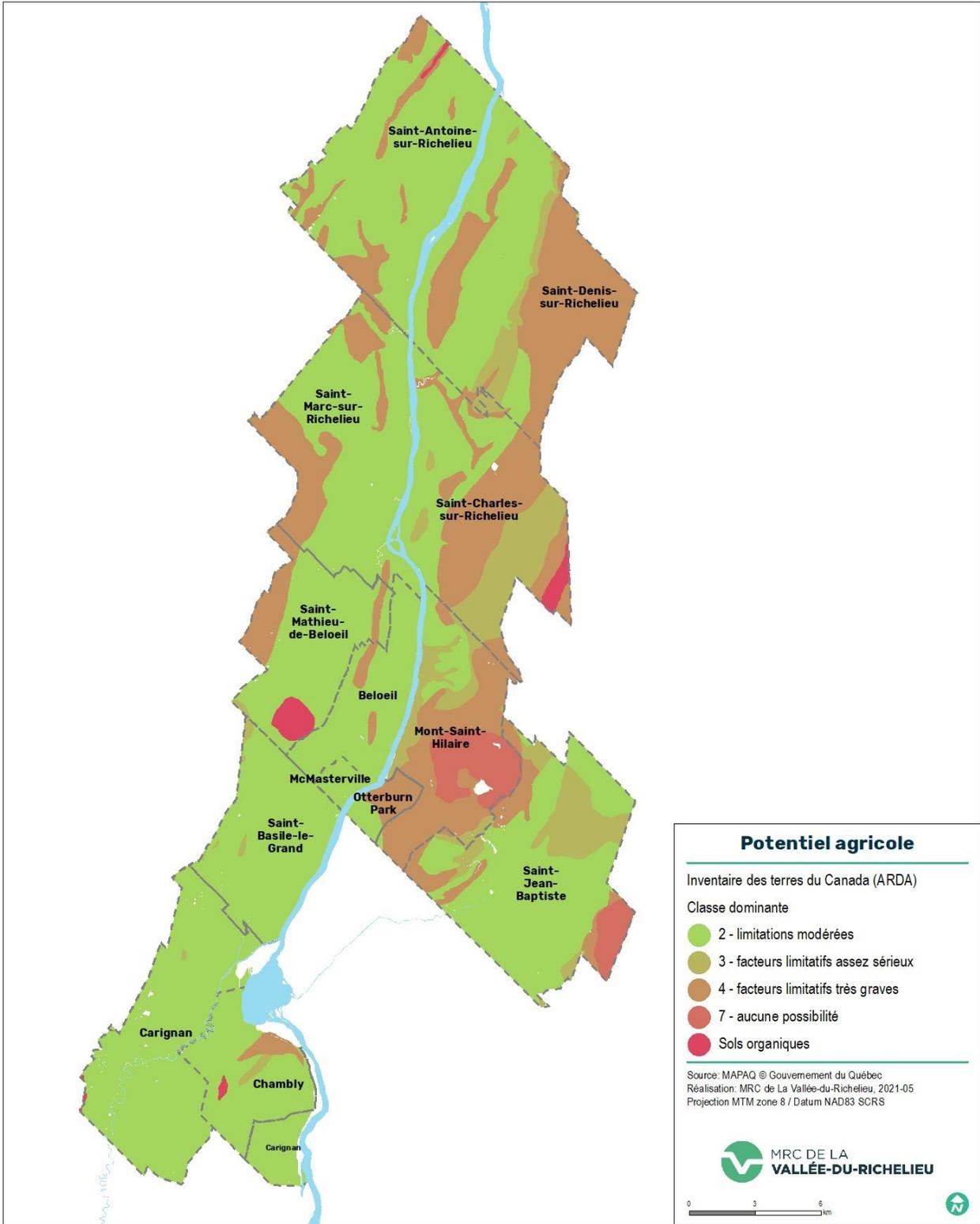
³Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2018).

⁴Jobin, B., C. Latendresse *et al.* (2007).

⁵Communauté métropolitaine de Montréal. (2018).

⁶Uhde, S. et M. Keith. (2018). Institut de la Statistique du Québec.

Carte 2-5 : Potentiel agricole des terres cultivables



2.5. SUPERFICIE DE LA ZONE AGRICOLE

Tel que mentionné précédemment, la zone agricole couvre 86,3% de la superficie terrestre de la MRCVR (voir tableau 2-6 et carte 2-6). Les municipalités de la « Vallée-Nord », ainsi que Saint-Jean-Baptiste et Saint-Mathieu-de-Belœil, comportent plus de 92 % de leur territoire en zone agricole. Cette portion varie entre 86,3 % et 47,3 % pour Carignan, Saint-Basile-le-Grand, Belœil, Mont-Saint-Hilaire et Chambly. Otterburn Park et McMasterville ont les plus faibles proportions de leur territoire en zone agricole, avec respectivement 13,4 % et 9,6 %.

Le tableau ci-bas rend compte de la superficie de la zone agricole et de la proportion terrestre de celle-ci à l'échelle de chacune des municipalités de la MRCVR.

Tableau 2-6 : Superficie de la zone agricole

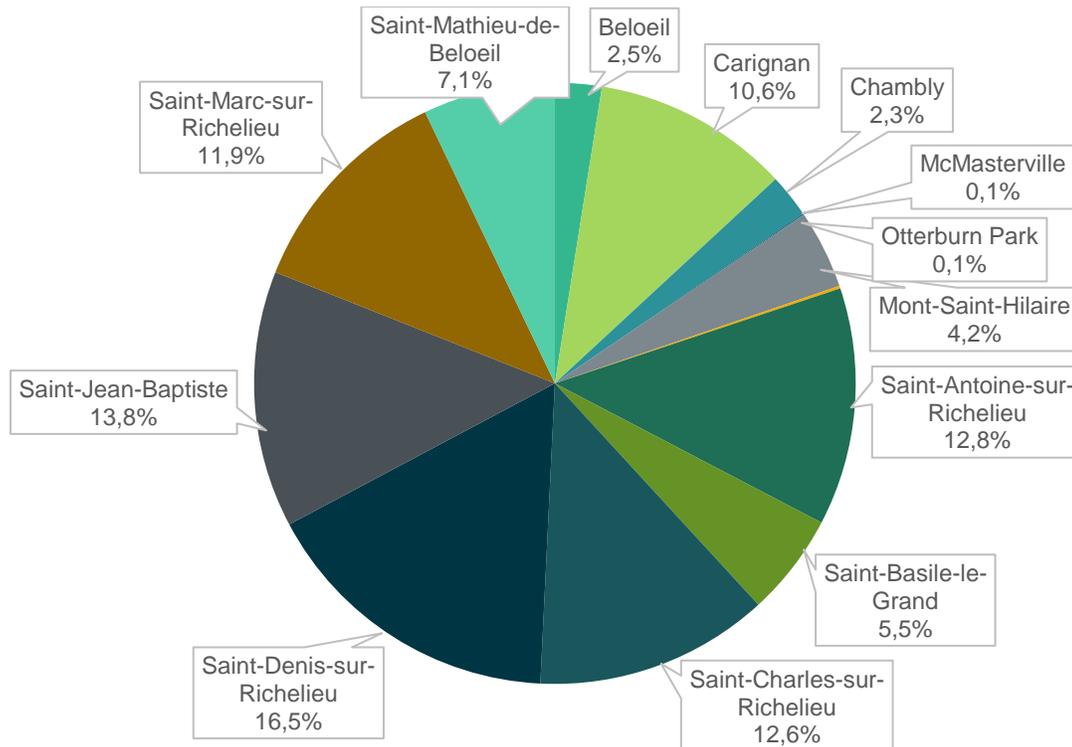
Municipalité	Superficie terrestre de la zone agricole (ha)	Portion terrestre du territoire en zone agricole
Belœil	1 270,31	52,3 %
Carignan	5 376,13	86,3 %
Chambly	1 185,41	47,3 %
McMasterville	29,94	9,6 %
Mont-Saint-Hilaire	2 145,36	49,0 %
Otterburn Park	71,73	13,4 %
Saint-Antoine-sur-Richelieu	6 480,15	98,6 %
Saint-Basile-le-Grand	2 791,82	77,9 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	6 383,41	98,7 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	8 340,05	99,0 %
Saint-Jean-Baptiste	6 996,68	96,3 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	6 016,58	98,9 %
Saint-Mathieu-de-Belœil	3 599,58	92,2 %
Total MRCVR	50 687,14	86,3 %

Source : CPTAQ, Zone agricole transposée au cadastre du Québec, consulté le 13 mars 2018;

Traitement : MRCVR, ajout des inclusions et retrait des exclusions autorisées; ajustement selon les limites administratives des municipalités de la Base de données topographiques et administratives; retrait du réseau hydrographique.

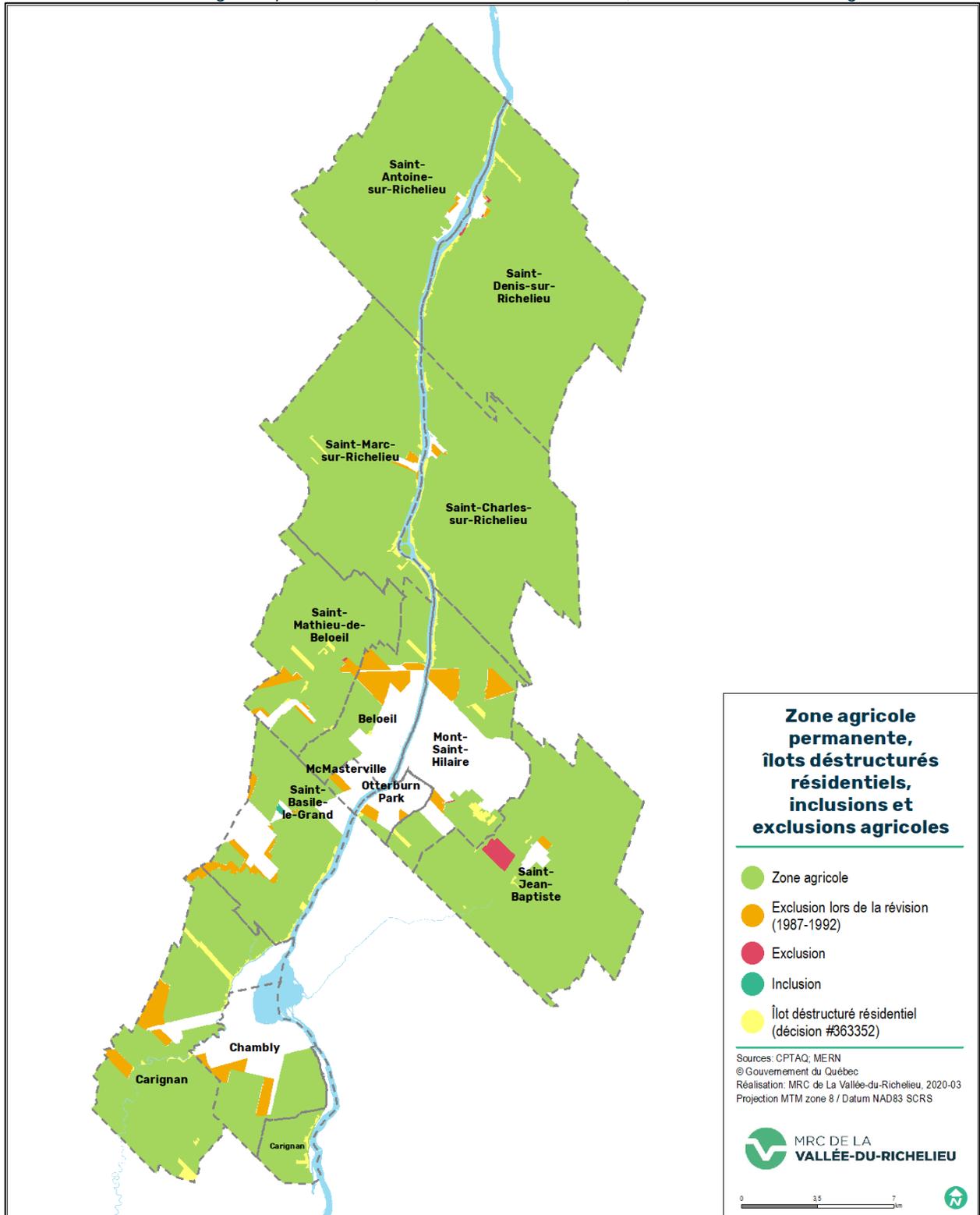
La zone agricole de plusieurs municipalités accapare entre 10,6 % et 16,5 % (voir figure 2-2) de la zone agricole totale de la MRCVR. Le graphique suivant illustre la proportion de la zone agricole pour chacune des municipalités de la MRCVR. Tel que décrit au tableau précédent, les quatre municipalités ayant les plus grandes superficies agricoles sont, sans surprise, celles situées dans le secteur « Vallée du Nord » de la MRCVR.

Figure 2-2 : Superficie du territoire de chaque municipalité en zone agricole par rapport à la zone agricole de la MRC



La carte suivante, quant à elle, illustre la situation actuelle de la zone agricole. On y voit un historique des exclusions et des inclusions, ainsi que la localisation des îlots déstructurés, depuis l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement de première génération, en 1988.

Carte 2-6 : Zone agricole permanente, îlots déstructurés résidentiels, inclusions et exclusions agricoles



2.6. ÉVOLUTION DE LA ZONE AGRICOLE

La présente section fait état de la révision de la zone agricole, des inclusions et exclusions ayant eu lieu à travers le temps, de la présence d'îlots déstructurés, des différentes utilisations non agricoles de la zone et du morcellement des terres.

2.6.1. Révision de la zone agricole

La modification la plus importante à la zone agricole a eu lieu entre 1987 et 1993. Lors de cette révision, 1 527 hectares ont été exclus, dont 389,5 hectares qui étaient déjà occupés à des fins autres que l'agriculture (voir tableau 2-7). Le tableau suivant présente la situation avant et après cette révision de la zone agricole, en termes de superficies affectées par municipalité.

Tableau 2-7 : Superficie des exclusions de la zone agricole lors de la révision de la zone agricole permanente par la CPTAQ

Municipalité	Espaces occupés à des fins autres que l'agriculture avant le début de la révision (ha)	Espaces exclus de la zone agricole selon les décrets de 1992 et 1993 (ha)
Belœil	13,5	256,0
Carignan	190,0	343,0
Chambly	0,0	199,0
McMasterville	4,0	39,0
Mont-Saint-Hilaire	104,0	225,0
Otterburn Park	2,0	54,0
Saint-Antoine-sur-Richelieu	0,0	13,0
Saint-Basile-le-Grand	34,0	183,0
Saint-Charles-sur-Richelieu	2,0	19,0
Saint-Denis-sur-Richelieu	4,0	9,0
Saint-Jean-Baptiste	N/D	N/D
Saint-Marc-sur-Richelieu	0,0	40,0
Saint-Mathieu-de-Belœil	36,0	147,0
Total MRCVR	389,5	1 527,0

Source : MRCVR (1995). La superficie totale exclue dans la MRCVR a été ajustée pour prendre en considération le retrait de Saint-Bruno-de-Montarville (2001).

2.6.2. Inclusions et exclusions

Avant la période de révision de 1992-1993, deux inclusions et deux exclusions avaient été autorisées, afin d'apporter des corrections mineures (voir tableau 2-8). Les superficies impliquées ont été minimales, soit 11 hectares pour les réinclusions et 1,07 hectares pour les exclusions.

Depuis lors, cinq exclusions et une inclusion sont venues modifier le tracé de la zone agricole, à partir de 1999. Une superficie totale de 134,74 hectares a donc été exclue depuis la révision. La plus importante d'entre elles est survenue en 2002, afin de consolider une zone consacrée à la villégiature, soit le camping Rouville, comprenant également un parc de maisons mobiles. La superficie nette exclue en raison de ces demandes a été de 121,84 hectares. Si l'on retire ce cas exceptionnel et que l'on ajoute les réinclusions dans le calcul, la MRCVR a perdu une superficie totale nette de 11,53 hectares entre 1994 et 2021.

En comparaison, les MRC du Haut-Richelieu, de Marguerite-D'Youville et de Rouville ont perdu une superficie totale nette respective de 35 hectares, de 74 hectares et de 33 hectares sur la

même période. La MRC de Roussillon, quant à elle, a connu un gain total net de 57 hectares depuis la dernière révision de la zone agricole⁷.

Le tableau suivant présente les superficies qui ont fait l'objet d'une exclusion ou d'une réinclusion en zone agricole depuis la création de la MRCVR, à l'exception de la période de révision de 1992-1993.

Tableau 2-8 : Superficie des inclusions et exclusions autorisées à la zone agricole permanente à l'extérieur de la période de révision de 1992-1993

Municipalité	Année	Inclusion (ha)	Exclusion (ha)
Saint-Charles-sur-Richelieu	1982	0,37	
Saint-Basile-le-Grand	1982		0,07
Saint-Basile-le-Grand	1985	10,63	
Saint-Basile-le-Grand	1988		1,00
Mont-Saint-Hilaire	1999		2,27
Saint-Basile-le-Grand	2000	2,98	
Saint-Jean-Baptiste	2002		120,23
Saint-Denis-sur-Richelieu	2004		0,92
Saint-Mathieu-de-Belœil	2007		1,97
Saint-Denis-sur-Richelieu	2009		9,35
Total MRCVR		13,98	135,82
		Superficie nette exclue	121,84

Source : CPTAQ, consulté le 8 mars 2018. La superficie correspond à celle calculée au moyen de la cartographie, qui peut différer de la description dans la documentation au sujet des décisions rendues.

2.6.3. Îlots déstructurés

En 2010, 62 îlots déstructurés à vocation résidentielle ont été reconnus par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), dans la décision inscrite au dossier numéro 363352. Ce processus a été mené dans le cadre d'une demande à portée collective, présentée en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Dans ce contexte, ces îlots déstructurés résidentiels reconnus par la CPTAQ, ainsi que six îlots commerciaux et six îlots industriels, ont été identifiés au schéma d'aménagement et de développement de la MRCVR, selon leur vocation principale (voir tableau 2-9). Les secteurs à dominante résidentielle représentent la majorité de la superficie, avec 756,80 hectares. Depuis la reconnaissance des îlots déstructurés résidentiels par la CPTAQ, les demandes d'autorisation pour une utilisation non agricole à des fins résidentielles hors de ces îlots ne sont plus recevables, sauf dans les cas et les conditions prévues à la décision 363352.

Le tableau suivant présente la superficie des îlots déstructurés introduite au schéma d'aménagement et de développement de la MRCVR, selon les catégories prédominantes d'usages non-agricoles.

⁷Commission de protection du territoire agricole. (2021). *Rapport annuel de gestion 2020-2021 par MRC*. Récupéré de http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2020-2021/cptaq-rag_2020-2021-annexe-acc-v2.pdf

Tableau 2-9 : Superficie des îlots déstructurés par municipalité

Municipalité	Résidentiel (ha)	Commercial (ha)	Industriel (ha)	Total (ha)
Belœil	25,91	1,65	0,00	27,55
Carignan	193,18	37,40	7,52	238,10
Chambly	0,00	0,00	0,00	0,00
McMasterville	0,00	0,00	0,00	0,00
Mont-Saint-Hilaire	125,84	7,33	2,13	135,30
Otterburn Park	3,55	0,00	0,00	3,55
Saint-Antoine-sur-Richelieu	28,24	0,00	0,00	28,24
Saint-Basile-le-Grand	55,26	0,00	10,65	65,92
Saint-Charles-sur-Richelieu	68,67	0,00	0,00	68,67
Saint-Denis-sur-Richelieu	86,07	0,00	0,00	86,07
Saint-Jean-Baptiste	14,36	0,00	0,00	14,36
Saint-Marc-sur-Richelieu	98,84	0,00	0,00	98,84
Saint-Mathieu-de-Belœil	56,88	10,96	2,86	70,70
Total MRCVR	756,80	57,34	23,17	837,30

Source : MRCVR, selon la décision 363352 rendue en 2010 par la CPTAQ. L'IDR-58 est situé à Saint-Antoine-sur-Richelieu et à Saint-Marc-sur-Richelieu : la superficie respective à chaque municipalité lui a été attribuée.

Sur le plan de la disponibilité des espaces vacants dans les îlots déstructurés résidentiels, considérant les quelques 2 300 résidences existantes, les 62 îlots identifiés à la décision 363352 peuvent accueillir près de 200 résidences unifamiliales isolées.

2.6.4. Utilisations non agricoles

Les utilisations non agricoles en zone agricole qui ont été autorisées depuis 1996 totalisent 464,79 hectares, principalement dans les catégories « Énergie, transport et communication » et « Résidentielle » (voir tableau 2-10). Les demandes ayant ultérieurement été incluses à l'intérieur d'îlots déstructurés, totalisant une superficie de 65,23 hectares, ne sont pas prises en considération dans ces calculs. La municipalité où la plus grande superficie d'utilisations non agricoles a été autorisée est Carignan. Dans certaines municipalités, comme McMasterville, Otterburn Park et Saint-Antoine-sur-Richelieu, les autorisations ont visé une superficie totale de moins de 4 hectares.

Le tableau suivant présente les superficies des usages non agricoles qui ont été autorisées depuis 1996.

Tableau 2-10 : Superficie des utilisations non agricoles autorisées

Municipalité	Résidentielle	Industrielle et commerciale	Exploitation de ressources	Institutionnel	Utilité publique	Énergie, transport et communication	Para-agric.	Récréotourisme	Autre	Total
	(ha)									
Belœil	0,09	0,17	0,00	0,68	0,00	0,31	6,83	0,00	0,00	8,07
Carignan	3,53	7,52	2,25	3,31	2,93	45,97	1,58	2,46	37,85	107,41
Chambly	0,12	1,71	0,00	0,00	3,75	40,38	0,15	0,00	2,17	48,27
McMasterville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,22	0,00	0,00	0,22
Mont-Saint-Hilaire	7,54	0,55	0,00	2,21	0,10	0,85	0,20	0,00	4,92	16,37
Otterburn Park	0,01	0,00	1,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,22
Saint-Antoine-sur-Richelieu	0,25	0,28	0,00	0,00	0,35	0,00	0,00	2,56	0,00	3,45
Saint-Basile-le-Grand	39,95	0,70	0,00	0,00	0,26	14,80	0,00	0,00	8,78	64,49
Saint-Charles-sur-Richelieu	3,07	6,35	0,00	0,00	8,53	1,60	0,00	8,57	28,13	56,24
Saint-Denis-sur-Richelieu	3,01	0,48	0,00	0,27	4,08	0,23	3,65	0,00	0,67	12,39
Saint-Jean-Baptiste	3,09	3,22	4,95	0,00	13,12	10,84	4,26	26,35	0,00	65,83
Saint-Marc-sur-Richelieu	52,16	0,00	0,00	0,00	0,11	2,89	0,00	3,80	1,40	60,34
Saint-Mathieu-de-Belœil	0,78	0,01	0,00	2,11	4,47	11,53	0,00	1,49	0,12	20,50
Total MRCVR	113,58	20,99	8,41	8,58	37,70	129,38	16,89	45,23	84,03	464,79

Source : CPTAQ, Cartographie numérique: Dossiers de demandes, consultée le 13 mars 2018.

Traitement : MRCVR, calcul des superficies selon les limites administratives des municipalités de la Base de données topographiques et administratives et retrait des demandes ayant ultérieurement été incluses à l'intérieur d'îlots déstructurés. Utilisations non agricoles ayant fait l'objet d'une autorisation par la CPTAQ, les tribunaux ou le gouvernement entre 1996 et mars 2018.

Avertissement : une même superficie pourrait avoir fait l'objet de plusieurs autorisations, par exemple lors du renouvellement d'une autorisation. La catégorie « Autre » comprend l'entreposage extérieur et la valorisation de résidus. La catégorie « Exploitation de ressources » comprend les remblais, les carrières, les sablières et les gravières.

Afin de brosser un portrait plus complet du phénomène d'empiètement en zone agricole, ces utilisations non agricoles autorisées peuvent être mises en relation avec les usages prédominants identifiés au rôle d'évaluation. Elles incluent à la fois les usages présents avant l'entrée en vigueur de la LPTAA, les utilisations autorisées depuis le premier décret de la zone agricole de 1978, les îlots déstructurés et le réseau de transport. Outre les quelques 37 600 hectares de l'usage « agricole » prédominant, et les quelques 10 000 hectares en affectation « conservation », l'usage « résidentiel » occupe la superficie la plus importante, suivi par l'usage « réseaux de transport » (voir tableau 2-11), soit respectivement 1 312 hectares et 1 129 hectares. Au total, ces usages prédominants en zone agricole représentent 6 % de cette dernière dans la MRCVR.

Le tableau suivant présente la superficie occupée en zone agricole par les principaux usages non agricoles, à l'exception des usages reliés à la conservation des bois et corridors forestiers (affectation « conservation » du schéma d'aménagement et de développement).

Tableau 2-11 : Superficie des usages prédominants en zone agricole (ha), hors de l'affectation conservation

Municipalité	Résidentiel	Commercial	Industriel	Parc et récréation	Institutionnel	Exploitation minière	Non déterminé	Sous-total (non agricole)	Transport et infrastructure	Superficie totale des usages prédominants	Proportion de la zone agricole
Belœil	37,2	8,3	0,9	5,2	1,1	0,0	19,0	71,6	28,4	100	7,9 %
Carignan	240,9	17,9	7,1	52,6	6,6	0,0	0,4	325,5	195,6	521,1	10,0 %
Chambly	7,2	7,7	1,1	1,3	0,0	0,0	0,4	17,7	73,7	91,3	7,7 %
McMasterville	0,8	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,1	2,1	7,0 %
Mont-Saint-Hilaire	168,6	6,6	2,0	10,1	1,7	0,0	0,9	189,9	78,1	268	12,5 %
Otterburn Park	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	3,5	4,7	6,6 %
Saint-Antoine-sur-Richelieu	102,5	1,5	0,1	3,6	0,7	0,0	4,3	112,6	76,7	189,3	2,9 %
Saint-Basile-le-Grand	85,5	0,7	1,4	56,4	0,3	0,0	0,6	145,0	126,5	271,5	9,7 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	106,0	3,6	5,9	20,7	0,2	0,6	0,6	137,5	86,5	224	3,5 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	148,9	4,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,7	154,0	121,2	275,2	3,3 %
Saint-Jean-Baptiste	166,0	9,8	1,8	186,5	0,0	0,0	0,2	364,3	105,1	469,4	6,7 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	140,7	3,7	0,1	26,9	0,0	0,0	1,2	172,5	92,5	265	4,4 %
Saint-Mathieu-de-Belœil	106,7	14,7	13,4	66,1	1,4	0,0	0,8	203,1	140,5	343,6	9,5 %
Total MRCVR	1 312,1	78,5	34,2	429,4	12,0	0,6	29,1	1 895,9	1 129,3	3 025,2	6,0 %

Sources : MAMH © Gouvernement du Québec, Usages prédominants 2017; CPTAQ, Zone agricole transposée au cadastre du Québec, consulté le 13 mars 2018, modifiée pour prendre en considération les inclusions et exclusions autorisées et ajustée selon les limites administratives des municipalités de la Base de données topographiques et administratives; MRCVR, affectations, version 2018-05-31.

Traitement : MRCVR, correction des usages prédominants.

Notes : Les lots dont l'usage prédominant est « Terrain vague » n'ont pas été considérés. Commercial inclut Services et Restauration et hébergement; Non déterminé inclut Sans correspondance et Cadastre vertical; Industriel inclut Industrie lourde et légère

L'augmentation de la superficie totale occupée à des fins autres qu'agricole correspond à la superficie des utilisations non agricoles autorisées depuis 1996 et à la reconnaissance d'îlots déstructurés résidentiels. Alors que la superficie à dominante commerciale et industrielle a légèrement diminué, l'usage récréatif représente la majeure partie des autres usages.

Le tableau qui suit fait état de l'évolution de 1986 à 2018 de la superficie des principales catégories d'activités non agricoles en zone agricole.

Tableau 2-12 : Évolution de la superficie en zone agricole occupée à des fins non agricoles

Fonction	1986	1995	2018
Résidentielles	768	822,5	1 442,7
Commerciales et industrielles	446	280	112,7
Autres	328	348	453,0
Total	1 542	1 450,5	2 008,5

Source : MRCVR, 1986 et 1995.

Notes : Des différences peuvent être expliquées par les changements à la méthodologie entre 1995 et 2018. En 2018, « Autres » inclut « Parc et récréation », « Institutionnel » et « Exploitation minière ».

2.6.5. Morcellement

Les villes de Saint-Basile-le-Grand et de Mont-Saint-Hilaire ont obtenu des pouvoirs particuliers du gouvernement du Québec, afin de procéder au remembrement des terres agricoles par l'acquisition de lots, de gré à gré ou par expropriation. Ils ont pu y consolider l'activité agricole dans certains secteurs qui ont fait l'objet d'un morcellement important depuis la fin des années 1960, jusqu'à l'entrée en vigueur de la zone agricole décrétée. Environ 20 % de la superficie des terres morcelées (voir tableau 2-13) se trouve en affectation « conservation » au schéma d'aménagement et de développement. Le reste se situe en affectation « agricole » dynamique.

Le tableau suivant expose, par municipalité, la superficie des terres dites « morcelées » en zone agricole.

Tableau 2-13 : Morcellement des terres agricoles

Municipalité	Terres morcelées (ha)
Belœil	35,1
Carignan	169,2
Chambly	145,9
Mont-Saint-Hilaire	96,0
Saint-Basile-le-Grand	397,7
Saint-Mathieu-de-Belœil	24,6
Total MRCVR	868,5

Source : MRCVR, 2016.

Figure 2-3 : Exemple de cadastre de la ville de Chambly



Source : MRCVR, s.d.

2.7. EXPLOITATIONS AGRICOLES

Entre 2004 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles a baissé significativement, passant de 411 à 351 (voir tableau 2-14). Il s'agit d'une diminution de -14,6 % sur une période d'un peu plus de 15 ans, donc la perte d'environ un point de pourcentage par année. Celle-ci s'avère légèrement plus marquée que la diminution dans les territoires de référence que sont les MRC de la Couronne Sud (-12,5 %), les MRC de la CMM (-13,5 %), la Montérégie (-11 %) et l'ensemble du Québec (-8,4 %). Toutefois, lorsque mise en relation avec la superficie cultivée (voir section 3), cette diminution révèle plutôt une tendance à l'augmentation de la taille des exploitations. On note que le nombre d'exploitations a fortement chuté durant la période de référence à Saint-Charles-sur-Richelieu et à Saint-Antoine-sur-Richelieu, respectivement de -28 % et de -21,6 %. On remarque aussi, dans certains cas, une croissance. En effet, à Saint-Basile-le-Grand, le nombre d'entreprises est passé de 12, en 2004, à 20 en 2020, soit une croissance de +66,7 %. Bien que modeste, une croissance a également été observée à Mont-Saint-Hilaire, avec un gain de 4 entreprises, pour une augmentation de +12,5 %, durant la même période.

Le plus grand nombre d'établissements recensés en 2020 se trouve dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, avec 64 exploitations agricoles, suivie de près par Saint-Denis-sur-Richelieu, avec 53 entreprises. La MRCVR comptait, en 2020, 5,3 % des exploitations de la Montérégie, soit 351 sur un total de 6 618.

Le tableau suivant illustre l'évolution du nombre d'exploitations agricoles, par municipalité de la MRCVR, durant la période comprise entre 2004 et 2020.

Tableau 2-14 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles par municipalité, 2004-2020

Municipalité	Nombre d'exploitations agricoles			
	2004	2010	2020	Variation 2004-2020
Belœil	9	7	7	-28,6 %
Carignan	30	23	26	-13,3 %
Chambly	3	2	5	66,7 %
McMasterville	0	0	0	0,0 %
Mont-Saint-Hilaire	32	34	36	12,5 %
Otterburn Park	1	1	0	-100,0 %
Saint-Antoine-sur-Richelieu	51	39	40	-21,6 %
Saint-Basile-le-Grand	12	18	20	66,7 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	50	40	36	-28,0 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	73	62	53	-27,4 %
Saint-Jean-Baptiste	76	71	64	-15,8 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	48	45	40	-16,7 %
Saint-Mathieu-de-Belœil	26	23	24	-7,7 %
Total MRCVR	411	365	351	-14,6 %
MRC de la Couronne Sud	2 161	2 002	1 890	-12,5 %
MRC de la CMM	3 420	3 137	2 958	-13,5 %
Montérégie	7 438	7 009	6 618	-11,0 %
Québec	29 877	28 433	27 369	-8,4 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2004 (version 2005-01), 2010 (version certifiée) et 2020 (version 2020-12).

FAITS SAILLANTS

Cette section portant sur la localisation et l'occupation du territoire a fait ressortir les éléments suivants :

- **86,3 % du territoire de la MRCVR se trouve en zone agricole;**
- **68,7 % de la superficie de la zone agricole est cultivée;**
- **La MRCVR a vu sa population croître de +23,4 % entre 2006 et 2016, passant de 106 772 à 131 803 habitants;**
- **La principale modification des périmètres d'urbanisation a eu lieu en 1993, bien que quelques modifications aient eu lieu par la suite, notamment un retrait de plus de 200 hectares en 2006;**
- **Les sols de classe 2 et 4 représentent respectivement 67,3 % et 22,9 % du territoire de la MRCVR;**
- **À l'extérieur de la période de révision de la zone agricole de 1992-1993, ayant exclu 1 527 hectares, une superficie nette de 121,84 hectares a été exclue;**
- **837,30 hectares d'îlots déstructurés, majoritairement d'usage résidentiel, sont présents au sein du territoire de la MRCVR;**
- **Entre 2004 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de -14,6 %, passant de 411 à 351, tendance également vérifiable dans les MRC de la Couronne Sud, les MRC de la CMM, la Montérégie et l'ensemble du Québec.**

3. MODE D'OCCUPATION DES TERRES ET TYPES DE PRODUCTION

Cette section présente le mode d'occupation des terres, les principaux types de production, le détail des productions végétales et animales, les productions certifiées biologiques, ainsi que les pratiques et l'aménagement des terres.

3.1. MODE D'OCCUPATION DES TERRES

Conjugué à la diminution du nombre d'exploitations agricoles, la croissance des superficies exploitées totales et moyennes dans la MRCVR témoigne d'une tendance à la consolidation des exploitations agricoles, phénomène observable à l'échelle du Québec.

En effet, le tableau 3-1 permet de remarquer une augmentation de la superficie exploitée totale des terres dans la MRCVR de +2,5 % entre 2004 et 2020. Cette légère augmentation s'explique par une croissance de la superficie exploitée dans la majorité des municipalités, conjointement à une baisse de -11,2 % à Beloeil. Cette augmentation de la superficie exploitée totale des terres au sein de la MRCVR est toutefois moindre que la croissance observée pour les MRC de la Couronne Sud (+4 %), les MRC de la CMM (+4,1 %), la Montérégie (+12,6 %) et l'ensemble du Québec (+5,8 %) au cours de la période.

La superficie exploitée moyenne, pour sa part, a augmenté de +20,8 % dans la MRCVR entre 2004 et 2020. Cette augmentation s'avère supérieure à celles des MRC de la Couronne Sud (+18,7 %), des MRC de la CMM (+20 %) et de l'ensemble du Québec (+15,5 %), alors qu'elle est inférieure à celle de la Montérégie (+25,9 %).

Par ailleurs, entre 2004 et 2020, le taux d'occupation des terres dans la MRCVR est passé de 76,2 % à 79,9 %, proportion similaire à celle des MRC de la Couronne Sud, mais supérieure à celles des MRC de la CMM (76,1 %), de la Montérégie (74,5 %) et de l'ensemble du Québec (54,9 %).

En ce qui a trait au taux de location des terres de la MRCVR, il est passé de 38,3 % à 47,1 % sur la même période. Celui-ci est supérieur en 2020 aux taux observés pour les MRC de la Couronne Sud (43,2 %), les MRC de la CMM (45,4 %), la Montérégie (38,7 %) et l'ensemble du Québec (32,9 %). Les terres agricoles constituent souvent des valeurs refuges, ce qui peut expliquer en partie le phénomène d'acquisition par des investisseurs ou par de nouvelles formes d'entreprises agricoles dont les propriétaires ne sont pas toujours impliqués directement dans la production. De plus, il importe de préciser que pour des raisons fiscales, un nombre de plus en plus important de producteurs agricoles créent deux entreprises distinctes, soit une détenant la terre et l'autre générant les revenus agricoles. Cette situation est comptabilisée en tant que location, bien que ce soit le même producteur qui détienne les deux entreprises.

Pour certains agriculteurs, louer une partie de leurs terres permet d'effectuer une transition vers la retraite. La location peut représenter un moyen pour la relève d'accéder aux terres agricoles, mais elle rend les locataires vulnérables aux hausses de loyer. « Malgré les craintes évoquées, la plupart des acteurs semblent néanmoins dire que la location, dans sa forme actuelle, ne pose pas de problème au Québec. [...] Si la location devait devenir plus importante, plusieurs sont

toutefois d'avis qu'une réglementation plus formelle deviendrait peut-être nécessaire⁸ », notamment sur l'encadrement des baux de location.

En ce qui concerne la superficie cultivée, tel que détaillé dans le tableau 3-2, la MRCVR a connu une croissance de +3,1 % entre 2004 et 2020, inférieure à celle des MRC de la Couronne Sud, des MRC de la CMM, de la Montérégie et de l'ensemble du Québec. Cette croissance peut s'expliquer par l'augmentation des superficies cultivées dans la vaste majorité des municipalités, l'exception notable étant la ville de Beloeil, qui a vu sa superficie cultivée diminuer de -10,7 % sur la période.

La superficie cultivée moyenne par exploitation agricole, quant à elle, a connu une augmentation de +20,7 % dans la MRCVR entre 2004 et 2020. Celle-ci s'explique de manière générale par la diminution du nombre d'exploitations, s'établissant, tel que détaillé précédemment, à -14,6 % entre 2004 et 2020. De plus, cette augmentation de +20,7 % sur la période est plus importante que celles observées pour les MRC de la Couronne Sud, les MRC de la CMM, la Montérégie et l'ensemble du Québec.

De plus, la portion cultivée des exploitations agricoles dans la MRCVR est passée de 85,6 % en 2004 à 86 % en 2020, témoignant d'une relative stabilité. Cette tendance est également observable pour les différents territoires de référence, exception faite de la Montérégie, qui a vu la portion cultivée de ses exploitations agricoles passer de 85,9 % en 2004 à 79,1 % en 2020. La portion cultivée de la zone agricole, pour sa part, a connu une légère hausse, passant de 65,2 % en 2004 à 68,7 % en 2020. Une tendance similaire peut également être constatée dans les différents territoires de référence.

Les deux tableaux qui suivent détaillent l'évolution du mode d'occupation des terres cultivées entre 2004 et 2020.

⁸Meloche, J.-P. et G. Debailleul. (2013). Cirano.

Tableau 3-1 : Mode d'occupation des terres (1), 2004-2020

Municipalité	Superficie exploitée totale (ha)				Superficie exploitée moyenne (ha)				Taux d'occupation			Taux de location		
	2004	2010	2020	Variation 2004-2020	2004	2010	2020	Variation 2004-2020	2004	2010	2020	2004	2010	2020
Belœil	1 237	1 135	1 099	-11,2 %	137	162	157	14,6 %	87,1 %	89,1 %	86,3 %	55,0 %	60,5 %	71,9 %
Carignan	3 790	3 950	3 803	0,3 %	126	172	146	15,9 %	66,8 %	72,9 %	70,2 %	57,6 %	64,9 %	66,1 %
Chambly	892	893	890	-0,2 %	297	447	178	-40,0 %	73,1 %	75,2 %	74,9 %	73,7 %	57,5 %	62,9 %
McMasterville	29	29	29	0,0 %	0	0	0	0,0 %	103,6 %	96,7 %	96,7 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Mont-Saint-Hilaire	1 196	1 152	1 212	1,3 %	37	34	34	-8,1 %	56,3 %	54,7 %	57,5 %	53,8 %	51,2 %	56,2 %
Otterburn Park	67	81	75	11,9 %	67	81	75	11,9 %	97,6 %	115,3 %	107,1 %	38,9 %	92,7 %	99,4 %
Saint-Antoine-sur-Richelieu	5 680	5 959	6 015	5,9 %	111	153	150	35,1 %	84,0 %	91,9 %	92,8 %	23,8 %	41,3 %	40,9 %
Saint-Basile-le-Grand	1 968	1 971	2 136	8,5 %	164	110	107	-34,8 %	67,8 %	70,6 %	76,5 %	46,3 %	45,7 %	57,6 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	4 872	4 894	4 835	-0,8 %	97	122	134	38,1 %	75,7 %	76,5 %	75,5 %	29,7 %	49,4 %	47,4 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	7 301	7 433	7 352	0,7 %	100	120	139	39,0 %	87,2 %	89,0 %	88,1 %	21,4 %	40,5 %	39,7 %
Saint-Jean-Baptiste	5 564	5 871	5 829	4,8 %	73	83	91	24,7 %	79,1 %	83,9 %	83,3 %	34,7 %	45,8 %	48,1 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	4 436	4 635	4 660	5,0 %	92	103	117	27,2 %	72,1 %	77,4 %	77,8 %	48,5 %	26,6 %	25,1 %
Saint-Mathieu-de-Belœil	2 522	2 552	2 616	3,7 %	97	111	109	12,4 %	68,3 %	69,8 %	71,5 %	62,0 %	53,7 %	59,6 %
Total MRCVR	39 553	40 556	40 551	2,5 %	96	111	116	20,8 %	76,2 %	79,9 %	79,9 %	38,3 %	45,7 %	47,1 %
MRC de la Couronne Sud	195 571	201 819	203 420	4,0 %	91	101	108	18,7 %	75,8 %	79,3 %	80,0 %	34,5 %	43,6 %	43,2 %
MRC de la CMM	274 096	282 627	285 392	4,1 %	80	90	96	20,0 %	72,1 %	75,2 %	76,1 %	35,7 %	45,9 %	45,4 %
Montérégie	630 640	691 805	709 820	12,6 %	85	99	107	25,9 %	N/D	72,6 %	74,5 %	28,7 %	38,5 %	38,7 %
Québec	3 274 815	3 359 488	3 464 677	5,8 %	110	118	127	15,5 %	N/D	53,3 %	54,9 %	22,1 %	32,0 %	32,9 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2004 (version 2005-01), 2010 (version certifiée) et 2020 (version 2019-12).

Superficie exploitée : superficie déclarée par les exploitants incluant les superficies cultivées et non-cultivées, louées ou possédées.

Taux d'occupation : superficie totale exploitée/superficie de la zone agricole.

Taux de location : superficie louée/superficie exploitée totale. Les superficies louées comprennent des ententes de location entre deux entités légales qui peuvent être liées à un même exploitant. Par exemple, un propriétaire peut louer ses terres à sa propre entreprise agricole. La diversification des formes juridiques des exploitations agricoles contribue à augmenter le taux de location.

Tableau 3-2 : Mode d'occupation des terres (2), 2004-2020

Municipalité	Superficie cultivée (ha)				Superficie cultivée moyenne (ha)				Portion cultivée des exploitations agricoles			Portion cultivée de la zone agricole		
	2004	2010	2020	Variation 2004-2020	2004	2010	2020	Variation 2004-2020	2004	2010	2020	2004	2010	2020
Belœil	1 183	1 099	1 057	-10,7 %	131	157	151	15,3 %	95,7 %	96,9 %	96,2 %	83,4 %	86,3 %	83,0 %
Carignan	3 415	3 408	3 286	-3,8 %	114	148	126	10,5 %	90,1 %	86,3 %	86,4 %	60,2 %	62,9 %	60,7 %
Chambly	760	835	839	10,4 %	253	418	168	-33,6 %	85,2 %	93,5 %	94,3 %	62,3 %	70,3 %	70,6 %
McMasterville	28	29	29	3,6 %	0	0	0	0,0 %	97,6 %	100,0 %	100,2 %	101,1 %	96,7 %	96,9 %
Mont-Saint-Hilaire	881	880	920	4,4 %	28	26	26	-7,1 %	73,7 %	76,4 %	75,9 %	41,5 %	41,7 %	43,7 %
Oterburn Park	62	66	65	4,8 %	62	66	0	-100,0 %	92,4 %	81,3 %	86,0 %	90,2 %	93,8 %	92,2 %
Saint-Antoine-sur-Richelieu	4 848	5 186	5 234	8,0 %	95	133	131	37,9 %	85,4 %	87,0 %	87,0 %	71,7 %	80,0 %	80,7 %
Saint-Basile-le-Grand	1 917	1 945	1 940	1,2 %	160	108	97	-39,4 %	97,4 %	98,7 %	90,8 %	66,0 %	69,7 %	69,5 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	3 818	4 045	3 847	0,8 %	76	101	107	40,8 %	78,4 %	82,7 %	79,6 %	59,3 %	63,2 %	60,1 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	5 949	6 208	6 257	5,2 %	81	100	118	45,7 %	81,5 %	83,5 %	85,1 %	71,0 %	74,4 %	74,9 %
Saint-Jean-Baptiste	4 981	5 183	5 157	3,5 %	66	73	81	22,7 %	89,5 %	88,3 %	88,5 %	70,8 %	74,1 %	73,7 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	3 756	4 001	3 968	5,6 %	78	89	99	26,9 %	84,7 %	86,3 %	85,2 %	61,0 %	66,8 %	66,2 %
Saint-Mathieu-de-Belœil	2 244	2 240	2 292	2,1 %	86	97	96	11,6 %	89,0 %	87,8 %	87,6 %	60,8 %	61,3 %	62,7 %
Total MRCVR	33 842	35 125	34 891	3,1 %	82	96	99	20,7 %	85,6 %	86,6 %	86,0 %	65,2 %	69,2 %	68,7 %
MRC de la Couronne Sud	170 416	176 215	177 174	4,0 %	79	88	94	19,0 %	87,1 %	87,3 %	87,1 %	66,1 %	69,2 %	69,7 %
MRC de la CMM	232 089	239 630	241 924	4,2 %	68	76	82	20,6 %	84,7 %	84,8 %	84,8 %	61,1 %	63,8 %	64,5 %
Montérégie	541 878	551 569	561 146	3,6 %	73	79	85	16,4 %	85,9 %	79,7 %	79,1 %	N/D	57,9 %	58,9 %
Québec	2 036 689	2 083 032	2 130 163	4,6 %	68	73	78	14,7 %	62,2 %	62,0 %	61,5 %	N/D	33,0 %	33,8 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2004 (version 2005-01), 2010 (version certifiée) et 2020 (version 2019-12).

Superficie cultivée : total des superficies cultivées des céréales et protéagineux, fourrages, pâturages, légumes, fruits, horticulture ornementale, cultures abritées et autres (excluant l'acériculture).

Portion cultivée des exploitations agricoles : superficie cultivée/superficie exploitée totale.

Portion cultivée de la zone agricole : superficie cultivée/superficie de la zone agricole.

3.2. TYPES DE PRODUCTION

Pour ce qui est des types de productions au sein de la MRCVR, les trois plus importantes en 2020, selon le nombre d'exploitations agricoles, étaient les céréales et protéagineux, les bovins laitiers et les pommes. En 2020, l'activité de production laitière composait, dans une proportion de 10,5% les fermes dédiées à l'élevage d'animaux, avec 37 entreprises. Dans une moindre mesure une proportion de 3,7% des entreprises était dédiée à l'élevage de poulets et de dindons, soit 13 entreprises. Les autres types d'élevages représentaient un pourcentage négligeable, avec 29 entreprises au total. Sur le plan de la production végétale, toujours en 2020, la production de céréales et de protéagineux accaparait 49 % du total des exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale.

Tableau 3-3 : Sommaire des exploitation réparties selon leur activité principale en 2020

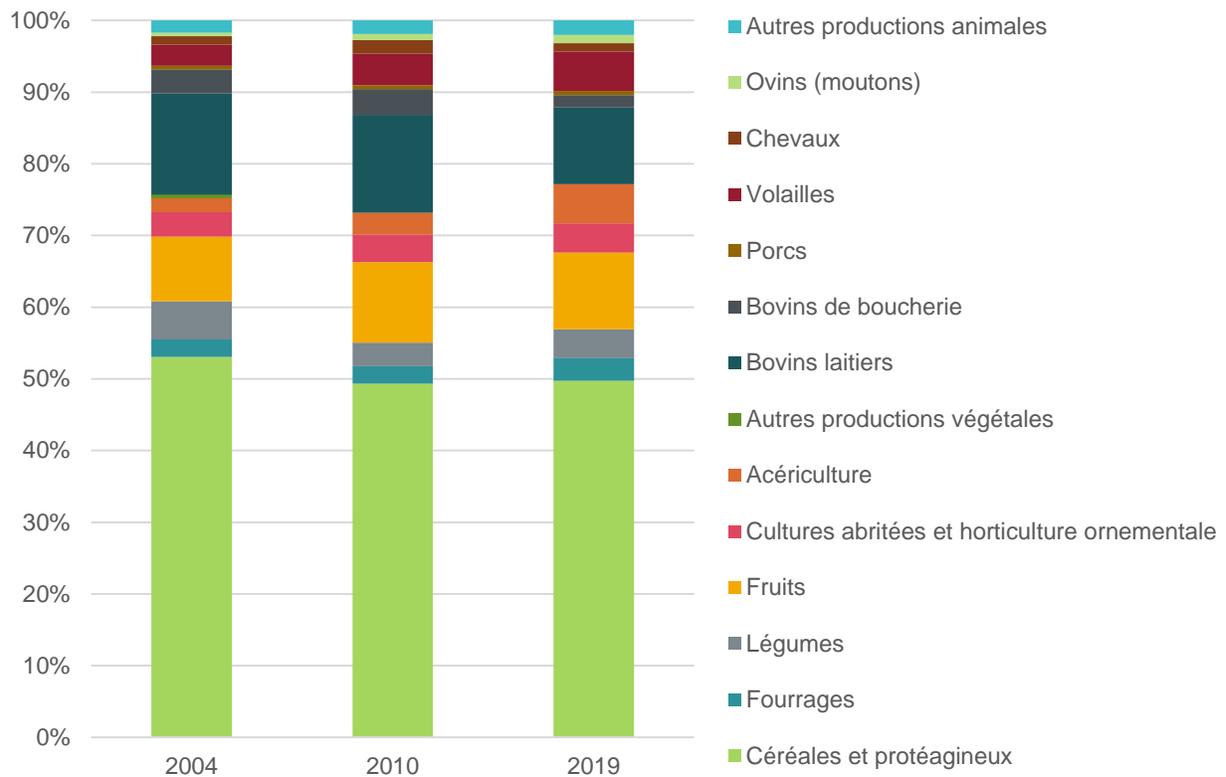
Activité principale	Nombre d'exploitations	Part de cette activité dans la MRCVR	Part de cette activité en Montérégie	Part de la MRC en Montérégie
Bovins laitiers	37	10,5 %	15,0 %	3,7 %
Poulets et dindons	13	3,7 %	3,3 %	5,9 %
Apiculture	5	1,4 %	0,9 %	8,6 %
Œufs	4	1,1 %	0,9 %	6,1 %
Veaux lourds	4	1,1 %	1,0 %	4,3 %
Ovins	4	1,1 %	1,0 %	6,3 %
Chevaux	4	1,1 %	1,4 %	6,9 %
Autres volailles (canards, émeus, etc.)	2	0,6 %	0,6 %	4,8 %
Caprins	2	0,6 %	0,5 %	6,5 %
Porcs	2	0,6 %	5,8 %	0,5 %
Bovins de boucherie	2	0,6 %	4,2 %	0,7 %
Sous-total : animale	79	22,5 %	34,4 %	3,5 %
Céréales et protéagineux	172	49,0 %	38,5 %	6,8 %
Pommes	21	6,0 %	3,3 %	9,7 %
Acériculture	19	5,4 %	5,2 %	5,6 %
Autres fruits	16	4,6 %	2,9 %	8,3 %
Autres légumes frais	12	3,4 %	5,5 %	3,3 %
Fourrages	11	3,1 %	4,5 %	3,7 %
Horticulture ornementale	9	2,6 %	1,3 %	10,5 %
Cultures abritées	5	1,4 %	2,0 %	3,8 %
Pommes de terre	1	0,3 %	0,4 %	3,6 %
Autres légumes de transformation	1	0,3 %	0,5 %	2,9 %
Sous-total : végétale	267	76,1 %	64,6 %	6,2 %
<i>Autre source de revenu</i>	5	1,4 %	1,0 %	7,8 %
Total MRCVR	351	100 %	100 %	5,3 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2020 (version 2020-12).

À l'échelle de la Montérégie, en matière de production animale, la MRCVR se démarque par ses activités d'apiculture (8,9 %), ainsi que d'élevage de chevaux (6,9 %) et de caprins (6,5 %). Pour ce qui est de la production végétale, toujours à l'échelle de la Montérégie, les activités d'horticulture ornementale (10,5 %), la culture des pommes (9,7 %) et les céréales et protéagineux (6,8 %) ressortent du lot.

La figure suivante illustre l'évolution, entre 2004 et 2020 des différents types d'activités agricoles, en fonction du nombre de fermes dédiées. La production de céréales et de protéagineux reste largement majoritaire au sein de la MRCVR, affichant une relative stabilité sur la période.

Figure 3-1 : Évolution du type d'activité agricole dans la MRCVR, en fonction du nombre de fermes (activité principale)



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2004 (version 2005-01), 2010 (version certifiée) et 2020 (version 2020-12).

3.3. PRODUCTIONS VÉGÉTALES

La présente section rend compte de l'évolution du nombre d'exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale et des superficies cultivées des productions végétales.

3.3.1. Exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale

En 2020, 76,1 % des exploitations agricoles de la MRCVR avait comme activité principale la production végétale, les grandes cultures étant les plus répandues.

La proportion de fermes cultivant des céréales et des protéagineux est plus élevée dans la MRCVR que dans les autres MRC de la couronne Sud, de la CMM, de la Montérégie et par rapport à l'ensemble du Québec. Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Jean-Baptiste sont les municipalités où il y a le plus d'exploitations ayant une production végétale comme activité principale. Ce nombre a cependant diminué depuis 2004 dans quelques municipalités, tout comme le nombre total d'exploitations, alors qu'il a augmenté à Saint-Basile-le-Grand, Mont-Saint-Hilaire et Chambly. Les exploitations produisant des fruits se trouvent principalement à Mont-Saint-Hilaire et à Saint-Jean-Baptiste.

Le nombre d'exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale a diminué de -12,5 % entre 2004 et 2020, passant de 311 à 272. Il importe toutefois de préciser que cette diminution est corollaire de la diminution générale du nombre d'exploitations agricoles sur la période (-14,5 %), comme en témoigne la proportion relativement stable d'exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale. En comparaison, ce nombre est resté relativement stable sur la période dans les MRC de la Couronne Sud et de la CMM, alors qu'il a augmenté en Montérégie et dans l'ensemble du Québec, respectivement de +9,5 % et de +30,2 %. Cette augmentation en Montérégie et dans l'ensemble du Québec s'illustre également par la hausse de la proportion d'exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale.

Entre 2004 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles ayant une production de céréales et de protéagineux comme activité principale est passé de 218 à 172, soit une baisse de -21,1 %. En lien avec la baisse généralisée du nombre d'exploitations agricoles sur le territoire de la MRCVR, celle concernant la production de céréales et de protéagineux semble témoigner d'une consolidation des exploitations pour ce type de production. À titre comparatif, il est plutôt possible d'observer une tendance inverse, à savoir une croissance, dans les MRC de la Couronne Sud (+2,2 %), les MRC de la CMM (+6,6 %), la Montérégie (+7,9 %) et surtout à l'échelle de l'ensemble du Québec (+20,7 %).

Pour ce qui est du nombre d'exploitations agricoles ayant les fourrages comme principale production, celui-ci est passé de 10 à 11 entre 2004 et 2020. Les territoires de références, quant à eux, ont généralement connu une croissance plus importante sur la période, à l'exception des MRC de la Couronne Sud. Sur le plan des légumes, toujours entre 2004 et 2020, une diminution est notée, de 22 à 14, témoignant d'une tendance également vérifiable dans les MRC de la Couronne Sud, les MRC de la CMM et la Montérégie. Il convient toutefois de préciser que le nombre d'exploitations ayant la production de légumes comme activité principale a connu une croissance entre 2010 et 2020, passant de 12 à 14.

Le nombre d'exploitations agricoles ayant la production de fruits comme activité principale, pour sa part, est resté stable entre 2004 et 2020, au nombre de 37. Les territoires de référence, quant à eux, ont vu ce type de production diminuer sur la période, exception faite de l'ensemble du Québec, qui a connu une augmentation substantielle de ce type d'exploitation. Le nombre d'exploitations agricoles de cultures abritées et d'horticulture ornementale sont elles aussi restées stables dans la MRCVR sur la période, ce malgré une tendance à la baisse dans la totalité des territoires de référence.

En ce qui concerne l'acériculture, il est possible de noter une forte hausse du nombre d'exploitations ayant ce type de production comme activité principale, de l'ordre de +137,5 % entre 2004 et 2020, passant de 8 à 19. Cette tendance peut également être constatée dans les MRC de la Couronne Sud (+165,2 %), les MRC de la CMM (+79,7 %), la Montérégie (+63,9 %) et l'ensemble du Québec (+40,4 %). Les autres productions végétales sont elles aussi en croissance dans la MRCVR, ainsi que dans les territoires de référence.

Le tableau suivant fait état de l'évolution par municipalité des exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale.

Tableau 3-4 : Évolution par municipalité des exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale, 2004-2020

Municipalité	Exploitations agricoles ayant une production végétale comme activité principale					Céréales et protéagineux		Fourrages		Légumes		Fruits		Cultures abritées et horticulture ornementale		Acériculture		Autres productions végétales	
	2004	2020	Variation 2004-2020	Proportion 2004	Proportion 2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020
Belœil	7	6	-14,3 %	78 %	86 %	6	3	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	1
Carignan	26	20	-23,1 %	87 %	77 %	15	15	5	4	4	0	1	1	1	0	0	0	0	0
Chambly	2	5	150,0 %	67 %	100 %	2	1	0	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0
McMasterville	0	0	0,0 %	0 %	0 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mont-Saint-Hilaire	28	31	10,7 %	88 %	86 %	5	5	1	0	2	2	15	15	5	4	0	1	0	4
Otterburn Park	1	0	-100,0 %	100 %	0 %	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Antoine-sur-Richelieu	37	30	-18,9 %	73 %	75 %	32	19	0	2	4	2	0	5	0	1	1	1	0	0
Saint-Basile-le-Grand	11	17	54,5 %	92 %	85 %	8	11	0	0	1	1	2	2	0	3	0	0	0	0
Saint-Charles-sur-Richelieu	35	23	-34,2 %	70 %	64 %	33	19	1	0	1	2	0	0	0	0	0	2	0	0
Saint-Denis-sur-Richelieu	53	38	-28,3 %	73 %	72 %	50	32	0	1	0	1	1	0	0	1	2	3	0	0
Saint-Jean-Baptiste	61	54	-11,5 %	80 %	84 %	31	35	0	0	5	1	16	13	7	3	1	2	1	0
Saint-Marc-sur-Richelieu	30	30	0,0 %	63 %	75 %	20	19	3	3	2	1	1	1	0	0	3	6	1	0
Saint-Mathieu-de-Belœil	20	18	-10,0 %	77 %	75 %	16	13	0	0	3	2	0	0	0	0	1	3	0	0
Total MRCVR	311	272	-12,5 %	76 %	77 %	218	172	10	11	22	14	37	37	14	14	8	19	2	5
MRC de la Couronne Sud	1 379	1 389	0,7 %	64 %	73 %	879	898	61	56	136	122	172	144	100	86	23	61	8	19
MRC de la CMM	2 235	2 219	-0,7 %	65 %	75 %	1 052	1 121	120	150	326	261	358	287	304	255	59	106	16	34
Montérégie	3 961	4 339	9,5 %	53 %	66 %	2 361	2 548	204	299	499	429	412	409	248	223	208	341	29	90
Québec	11 799	15 359	30,2 %	39 %	56 %	4 168	5 032	705	1 503	1 247	1 428	1 157	1 505	1 056	1 001	3 046	4 276	420	612

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2004 (version 2005-01) et 2020 (version 2020-12).

3.3.2. Superficies cultivées des productions végétales

La superficie totale cultivée pour des productions végétales dans la MRCVR entre 2004 et 2020 a cru de +4,2 %. Il est possible d'expliquer cette croissance sur la période par l'augmentation générale de la superficie cultivée à des fins de production végétale dans la grande majorité des municipalités, exception faite de Beloeil (-10,6 %) et de Carignan (-3,4 %). Celle-ci est toutefois légèrement moindre que la croissance observée dans les territoires de référence. En effet, l'augmentation de la superficie totale cultivée pour des productions végétales dans les MRC de la Couronne Sud, les MRC de la CMM, la Montérégie et l'ensemble du Québec est respectivement de +4,9 %, +4,7 %, +5,2 % et +8,4 %.

De manière plus détaillée, les céréales et protéagineux ont connu une croissance de +8,8 % entre 2004 et 2020, représentant un total de 84,5 % de la superficie cultivée pour des productions végétales. Bien que ce type de production végétale soit généralement dominant dans les MRC de la Couronne Sud, les MRC de la CMM et la Montérégie, la MRCVR compte la plus forte proportion parmi les territoires de référence.

Les fourrages et les pâturages, quant à eux, ont diminué respectivement de -18,8 % et de -27,1 % sur la même période, tendance notable dans l'ensemble des territoires de référence pour ces deux types de production. Sur le plan des légumes, une baisse significative de -48,6 % a été observée entre 2004 et 2020, pouvant en partie s'expliquer par la diminution de -89 % du nombre d'hectares dédié principalement à ce type de production à Carignan et de -65,6 % à Saint-Jean-Baptiste.

La production de fruits, pour sa part, a connu une légère augmentation sur la période, de l'ordre de +4,3 %, à l'inverse de la tendance à la diminution dans les MRC de la Couronne Sud, les MRC de la CMM et la Montérégie. Les cultures abritées et l'horticulture ornementale, elles, ont augmenté de +19,5 % sur la même période, à l'instar de la croissance remarquée pour les MRC de la Couronne Sud (+12,7 %), la Montérégie (+0,7 %) et l'ensemble du Québec (+4,8 %). Plus spécifiquement, l'horticulture ornementale en conteneur a cru de +67 % sur la période.

Enfin, la production acéricole a vu son nombre d'hectares augmenter de +51,4 % entre 2004 et 2020, en faisant la troisième production en importance en regard de la superficie cultivée dans la MRCVR. En comparaison, les MRC de la Couronne Sud, les MRC de la CMM, la Montérégie et l'ensemble du Québec ont vu leur superficie cultivée croître respectivement de +64,9 %, +42,9 %, +62,5 % et +56,4 %.

Les tableaux suivants présentent l'évolution des superficies cultivées pour la production végétale entre 2004 et 2020, et la répartition des superficies par municipalité pour l'année 2020.

Tableau 3-5 : Évolution par municipalité des superficies cultivées pour la production végétale, 2004-2020

Municipalité	Total des productions végétales (ha)			Céréales et protéagineux (ha)		Fourrages (ha)		Pâturages (ha)		Légumes (ha)		Fruits (ha)		Cultures abritées et horticulture ornementale (ha)		Acériculture (ha)		Autres productions végétales (ha)	
	2004	2020	Variation 2004-2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020
Belœil	1 183	1 058	-10,6 %	1 115	934	21	64	6	3	41	45	0	0	0	0	0	0	0	12
Carignan	3 415	3 298	-3,4 %	2 824	2 969	310	280	18	7	249	27	14	2	0	1	0	12	1	0
Chambly	760	839	10,4 %	632	723	99	88	2	2	26	23	0	0	0	3	0	0	0	0
McMasterville	28	29	3,6 %	28	29	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mont-Saint-Hilaire	904	962	6,4 %	514	520	114	112	5	6	21	14	144	171	66	89	23	41	17	9
Otterburn Park	62	65	4,8 %	49	59	0	6	6	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Antoine-sur-Richelieu	4 906	5 325	8,5 %	3 958	4 600	735	578	56	21	98	8	2	25	0	2	58	91	0	0
Saint-Basile-le-Grand	1 917	1 941	1,3 %	1 844	1 821	34	64	2	26	14	3	24	20	0	3	0	0	0	4
Saint-Charles-sur-Richelieu	3 928	4 151	5,7 %	3 188	3 259	535	455	28	42	65	90	2	2	0	0	111	303	0	0
Saint-Denis-sur-Richelieu	6 152	6 483	5,4 %	5 164	5 741	406	267	30	13	337	226	12	9	0	0	203	227	0	0
Saint-Jean-Baptiste	5 015	5 226	4,2 %	3 685	4 312	348	304	10	15	613	211	145	135	163	178	34	70	16	1
Saint-Marc-sur-Richelieu	3 972	4 257	7,2 %	2 951	3 494	636	423	43	18	124	30	1	3	0	0	216	289	0	0
Saint-Mathieu-de-Belœil	2 380	2 444	2,7 %	2 052	2 006	147	108	5	0	38	158	2	0	1	1	137	151	0	20
Total MRCVR	34 624	36 076	4,2 %	28 004	30 467	3 385	2 748	210	153	1 626	835	352	367	231	276	782	1 184	34	46
MRC de la Couronne Sud	173 003	181 441	4,9 %	129 689	146 123	22 335	16 498	2 977	1 621	10 690	8 261	2 252	2 229	1 709	1 926	2 587	4 265	765	519
MRC de la CMM	238 157	249 423	4,7 %	161 713	187 012	39 285	30 022	5 066	2 969	16 712	13 304	4 656	4 375	3 495	3 489	5 243	7 492	1 986	758
Montérégie	556 984	585 670	5,2 %	378 556	427 382	93 849	80 680	25 579	17 177	32 319	25 703	5 756	5 181	2 842	2 863	15 094	24 524	2 989	2 159
Québec	2 196 753	2 380 476	8,4 %	888 011	1 037 360	782 428	775 752	241 760	173 718	64 706	63 208	31 333	54 633	16 665	17 462	160 064	250 308	11 786	8 034

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2004 (version 2005-01) et 2020 (version 2020-12)

Tableau 3-6 : Répartition par municipalité des superficies des productions végétales en 2020

Municipalité	Céréales et protéagineux	Fourrages	Pâturages	Légumes	Fruits	Horticulture ornementale et cultures abritées	Acériculture	Autres productions végétales	Total (ha)
Belœil	88,3 %	6,0 %	0,2 %	4,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,1 %	1 058
Carignan	90,0 %	8,5 %	0,2 %	0,8 %	0,1 %	0,0 %	0,4 %	0,0 %	3 298
Chambly	86,2 %	10,5 %	0,2 %	2,7 %	0,0 %	0,3 %	0,0 %	0,0 %	839
McMasterville	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	29
Mont-Saint-Hilaire	54,1 %	11,7 %	0,7 %	1,5 %	17,8 %	9,2 %	4,2 %	0,9 %	962
Otterburn Park	90,9 %	9,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	65
Saint-Antoine-sur-Richelieu	86,4 %	10,9 %	0,4 %	0,2 %	0,5 %	0,0 %	1,7 %	0,0 %	5 325
Saint-Basile-le-Grand	93,9 %	3,3 %	1,3 %	0,1 %	1,0 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %	1 941
Saint-Charles-sur-Richelieu	78,5 %	11,0 %	1,0 %	2,2 %	0,0 %	0,0 %	7,3 %	0,0 %	4 151
Saint-Denis-sur-Richelieu	88,5 %	4,1 %	0,2 %	3,5 %	0,1 %	0,0 %	3,5 %	0,0 %	6 483
Saint-Jean-Baptiste	82,5 %	5,8 %	0,3 %	4,0 %	2,6 %	3,4 %	1,3 %	0,0 %	5 226
Saint-Marc-sur-Richelieu	82,1 %	9,9 %	0,4 %	0,7 %	0,1 %	0,0 %	6,8 %	0,0 %	4 257
Saint-Mathieu-de-Belœil	82,1 %	4,4 %	0,0 %	6,5 %	0,0 %	0,0 %	6,2 %	0,8 %	2 444
Total MRCVR	84,5 %	7,6 %	0,4 %	2,3 %	1,0 %	0,8 %	3,3 %	0,1 %	36 076
MRC de la Couronne Sud	80,5 %	9,1 %	0,9 %	4,6 %	1,2 %	1,1 %	2,4 %	0,3 %	181 441
MRC de la CMM	75,0 %	12,0 %	1,2 %	5,3 %	1,8 %	1,4 %	3,0 %	0,3 %	249 423
Montérégie	73,0 %	13,8 %	2,9 %	4,4 %	0,9 %	0,5 %	4,2 %	0,4 %	585 670
Québec	43,6 %	32,6 %	7,3 %	2,7 %	2,3 %	0,7 %	10,5 %	0,3 %	2 380 476

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2020 (version 2020-12).

En ce qui concerne plus directement la production de légumes, force est de constater la croissance des superficies allouées à la production de légumes frais. En effet, entre 2010 et 2020, celle-ci a augmenté de +37,4 % à l'échelle de la MRCVR, alors que le nombre d'exploitations agricoles passait de 22 à 35. La superficie dédiée aux légumes de transformation, quant à elle, a connu une diminution de l'ordre de -31,1 % dans la MRCVR entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles passant de 24 à 16. Enfin, la superficie de production de légumes de serre est restée stable sur la même période, bien que le nombre d'exploitations ait doublé, passant de 3 à 6.

Tableau 3-7 : Évolution de la répartition par municipalité des superficies de production de légumes, 2010-2020

Municipalité	Légumes frais (ha)			Légumes de transformation (ha)			Légumes de serre (ha)		
	2010	2020	Variation 2010-2020	2010	2020	Variation 2010-2020	2010	2020	Variation 2010-2020
Belœil	0	23,4	100,0 %	35,4	22	-37,9 %	0	0	0,0 %
Carignan	0	1,9	100,0 %	55	25	-54,5 %	0,1	0	0,0 %
Chambly	1	2,1	110 %	0	21	100,0 %	0	0	0,0 %
McMasterville	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
Mont-Saint-Hilaire	1	13,9	1 290,0 %	0	0	0,0 %	0	0,1	0,0 %
Otterburn Park	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
Saint-Antoine-sur-Richelieu	4,4	8,5	93,2 %	0	0	0,0 %	0,1	0,1	0,0 %
Saint-Basile-le-Grand	23,5	2,7	-88,5 %	56,1	0	-100,0 %	0	0	0,0 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	9,1	19,1	110,0 %	231,7	70,5	-69,6 %	0	0	0,0 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	32,3	33,9	5,0 %	228,5	191,8	-16,1 %	0	0	0,0 %
Saint-Jean-Baptiste	82,4	58,9	-28,5 %	135,1	152,5	12,9 %	0	0	0,0 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	0,4	0,4	0,0 %	66,7	29,4	-55,9 %	0	0	0,0 %
Saint-Mathieu-de-Belœil	48	112,7	134,8 %	0	45,1	100,0 %	0	0	0,0 %
Total MRCVR	202,1	277,6	37,4 %	808,5	557,3	-31,1 %	0,2	0,2	0,0 %
Nombre d'exploitations agricoles	22	35	59,1 %	24	16	-33,3 %	3	6	100,0 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2010 et 2020 (version 2020-12).

Plus spécifiquement, pour ce qui est de la production acéricole, les données les plus récentes dans la MRCVR font état de 119 290 entailles exploitées, d'un potentiel d'entailles de 220 225, ainsi que d'une superficie totale de 1 184 hectares. Comme nous l'avons vu précédemment, 19 exploitations avaient la production acéricole comme activité principale en 2020. Toutefois, il convient de préciser que 47 exploitations ont déclaré des revenus en 2020 pour cette production dans la MRCVR et que 72 exploitations ont déclaré la présence d'entailles exploitées.

Tableau 3-8 : Données relatives à l'acériculture en 2020

Production	Entailles	Superficie totale (ha)
Entailles exploitées	119 290	-
Potentiel d'entailles	220 225	-
Superficie totale de la production acéricole (ha)	-	1 184

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2020 (version 2020-12).

Sur le plan de la pomiculture, une superficie de 239 hectares était recensée en 2020, représentant une proportion de 6,6 % de la superficie totale de la Montérégie.

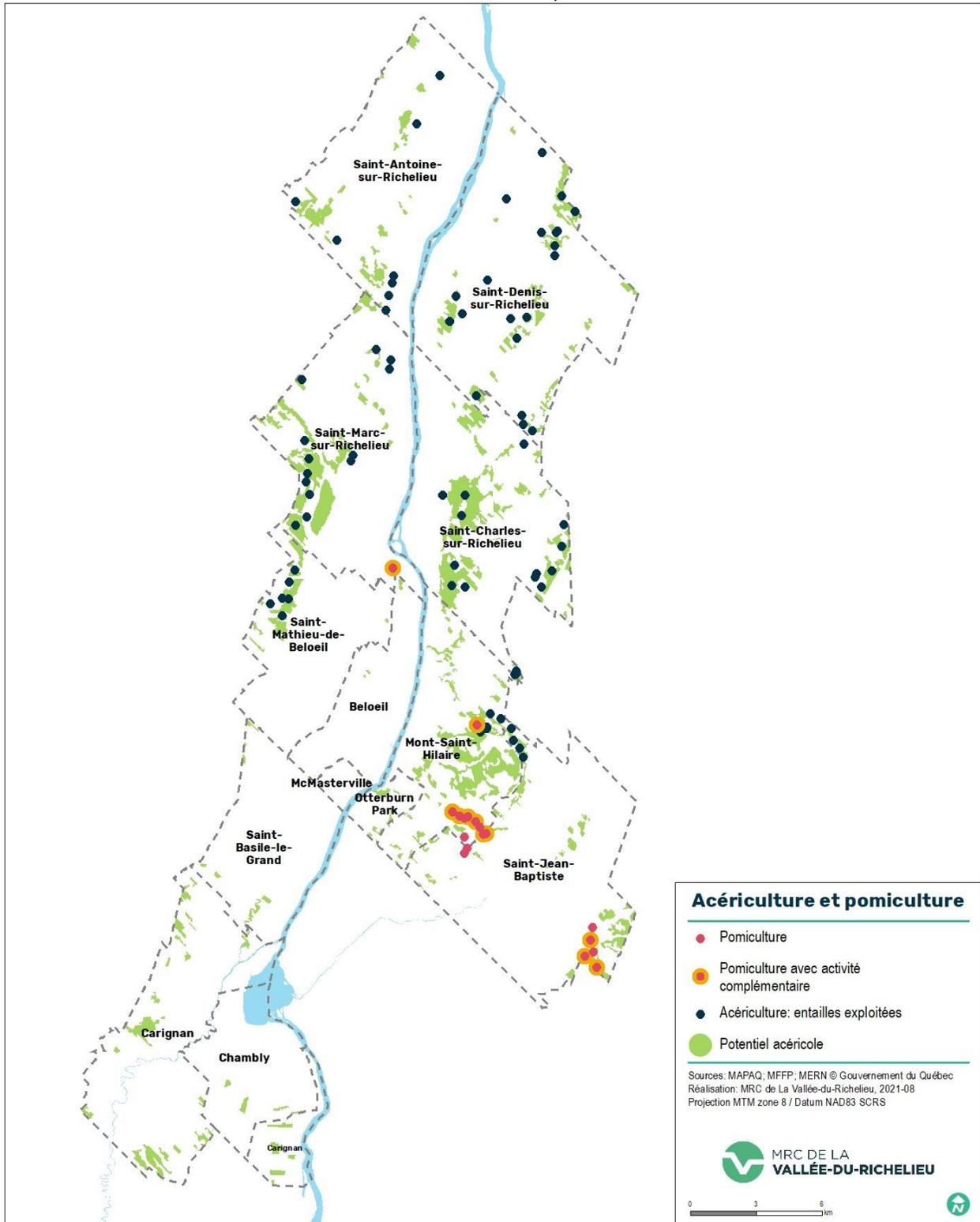
Tableau 3-9 : Répartition par municipalité de la superficie de production de pommes en 2020

Municipalité	Superficie (ha)
Belœil	-
Carignan	0,18
Chambly	0,01
McMasterville	-
Mont-Saint-Hilaire	122,39
Otterburn Park	-
Saint-Antoine-sur-Richelieu	0,09
Saint-Basile-le-Grand	-
Saint-Charles-sur-Richelieu	-
Saint-Denis-sur-Richelieu	1,00
Saint-Jean-Baptiste	111,86
Saint-Marc-sur-Richelieu	3,40
Saint-Mathieu-de-Belœil	-
Total MRCVR	239
MRC de la CMM	2 903
Montérégie	3 608
Québec	5 613
MRCVR dans la Montérégie	6,6 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2020 (version 2020-12).

La carte qui suit présente la localisation au sein de la MRCVR des exploitations ayant déclaré des revenus de production en lien avec l'acériculture ou la pomiculture.

Carte 3-1 : Acériculture et pomiculture



Sans grande surprise, le maïs-grain représente la plus grande proportion du territoire dédiée à la production végétale, de l'ordre de 38,7 % de la superficie. Cette activité est suivie de près par la culture du soya, avec une proportion de 36,9 %. Ces deux produits représentent à eux seuls 75,6 % des superficies cultivées assurées. Les 24,4 % restants sont dédiés à des cultures plus modestes, soit, dans l'ordre, le blé-triticales-épeautre, le foin, le maïs fourrager et les légumes. Les autres catégories d'aliments végétaux sont produites à partir de superficies négligeables.

Tableau 3-10 : Superficies des cultures assurées

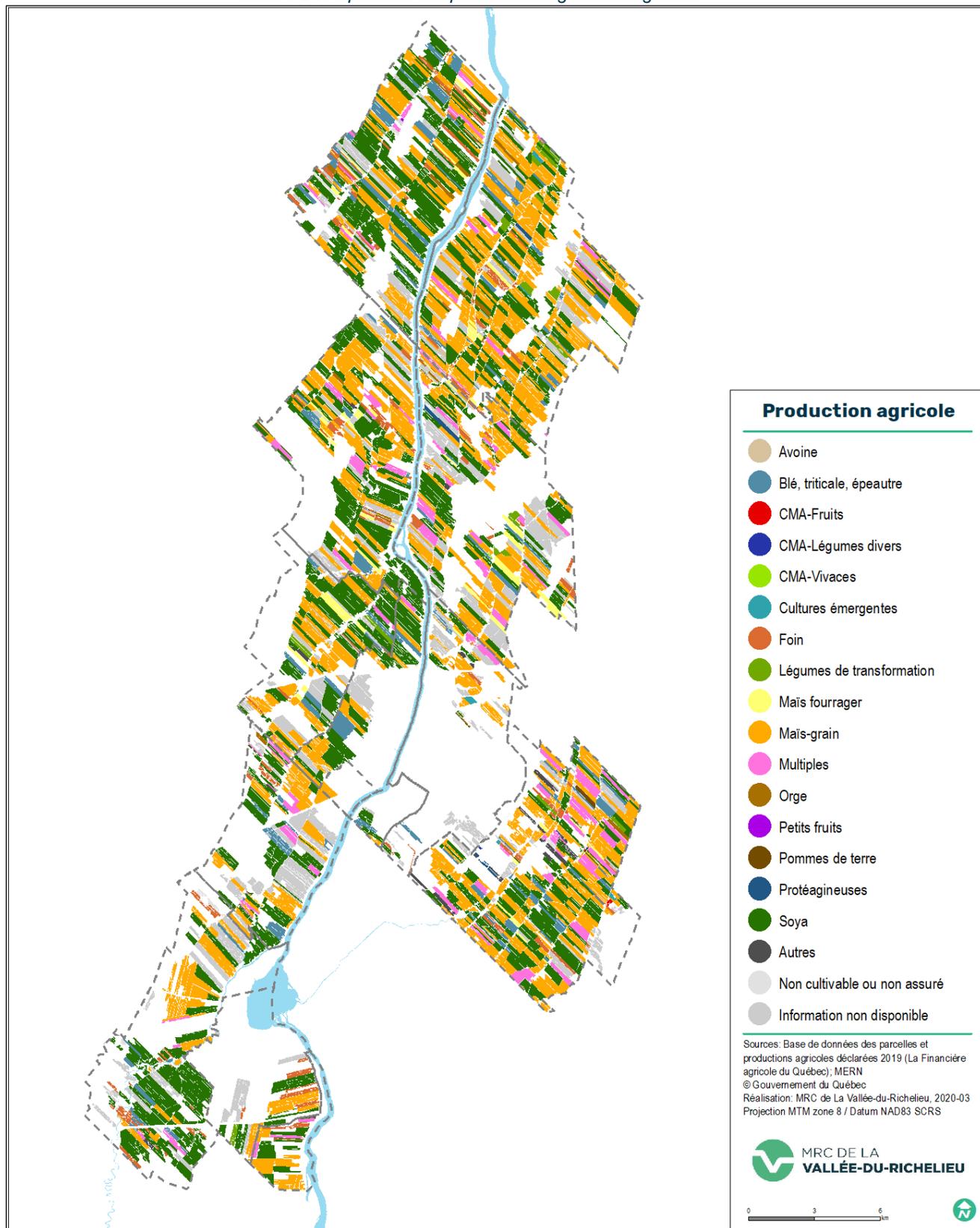
Groupe de production	Superficie (ha)	Proportion de la superficie
Maïs-grain	13 248,78	38,7 %
Soya	12 621,96	36,9 %
Blé, triticales, épeautre	1 646,90	4,8 %
Foin	1 462,29	4,3 %
Maïs fourrager	516,80	1,5 %
Légumes de transformation	354,20	1,0 %
Orge	245,70	0,7 %
Protéagineuses	75,60	0,2 %
Petits fruits	24,98	0,0 %
Avoine	12,70	0,0 %
Cultures maraîchères : Racines	11,50	0,0 %
Seigle	8,60	0,1 %
Cultures maraîchères : Multiples	4,01	0,0 %
Cultures maraîchères : Vivaces	2,00	0,0 %
Cultures maraîchères : Fruits	0,70	0,0 %
Autres	164,10	0,5 %
Inconnu ou non spécifié	3 821,08	11,2 %
Total MRCVR	34 221,90	100,0 %

Source : Base de données des parcelles et productions agricoles déclarées, La Financière agricole du Québec (FADQ), version 2018-01-13.

Traitement : MRCVR, attribution des superficies associées au groupe de production « Multiple » en fonction du pourcentage respectif des deux premiers codes de production déclarés.

La carte suivante présente la localisation des productions végétales déclarées en 2020.

Carte 3-2 : Répartition des productions agricoles végétales



3.4. PRODUCTIONS ANIMALES

Cette section décrit d'une part l'évolution du nombre d'exploitations agricoles ayant une production animale comme activité principale, et d'autre part le nombre d'unités animales.

3.4.1. Exploitations agricoles ayant une production animale comme activité principale

Sur le plan des exploitations agricoles ayant une production animale comme activité principale dans la MRCVR, leur nombre a diminué de -21 % entre 2004 et 2020, passant de 100 à 79. Localement, les municipalités du secteur « Vallée du Nord » et Saint-Jean-Baptiste comptent chacune dix fermes ou plus ayant cette production comme activité principale en 2020. La tendance à la diminution du nombre d'exploitations agricoles ayant une production animale comme activité principale est également observable dans les MRC de la Couronne Sud (-35,3 %), les MRC de la CMM (-37,1 %), en Montérégie (-34,5 %) et dans l'ensemble du Québec (-33,6 %). La proportion du total des exploitations agricoles dans la MRCVR, quant à elle, a légèrement diminué, passant de 24 % en 2004 à 23 % en 2020. Cette relative stabilité se démarque des importantes diminutions de proportion en Montérégie (-13 %) et dans l'ensemble du Québec (-16 %). Celle-ci peut s'expliquer par le fait que la spécialisation dans les productions végétales de la MRCVR a été entamée plus tôt que dans les territoires de référence.

Le principal type d'élevage animal dans la MRCVR est celui des bovins laitiers. Cette activité a décliné de -36,2 % entre 2004 et 2020. Une diminution du nombre d'exploitations dans ce type de production peut également être constaté dans les territoires de référence. Les exploitations agricoles ayant une production de bovins de boucherie ont, quant à eux, connu une décroissance de -57,1 % sur la période, passant de 14 à 6. Pour ce qui est de l'élevage de porcs, le nombre d'exploitations est resté stable entre 2004 et 2020, s'établissant à 2, alors que la tendance dans les territoires de référence est plutôt à la baisse.

Sur le plan de l'élevage de volailles, le nombre d'exploitations a cru de +58,3 % sur la période, davantage que dans les MRC de la Couronne Sud (+39,7 %), les MRC de la CMM (+19,1 %), la Montérégie (+31,7 %) et l'ensemble du Québec (+16,8 %). Le nombre d'élevages de chevaux, quant à lui, est passé de 5 en 2004 à 4 en 2020, une diminution de -20 %, en droite ligne avec la tendance à la baisse remarquée dans les territoires de référence. Les élevages d'ovins ont, pour leur part, doublé sur la période, passant de 2 à 4. Enfin, les autres productions animales sont restées stables, totalisant 7 élevages, alors qu'une baisse de ceux-ci est observée dans les territoires de référence.

Tableau 3-11 : Évolution par municipalité des exploitations agricoles ayant une production animale comme activité principale, 2004-2020

Municipalité	Exploitations agricoles ayant une production animale comme activité principale					Bovins laitiers		Bovins de boucherie		Porcs		Volailles		Chevaux		Ovins		Autres productions animales	
	2004	2020	Variation 2004-2020	Proportion 2004	Proportion 2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020
Belœil	2	1	-50,0 %	22 %	14 %	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Carignan	4	6	50,0 %	13 %	23 %	1	0	1	0	0	0	0	4	1	1	0	1	1	0
Chambly	1	0	-100,0 %	33 %	0 %	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
McMasterville	0	0	0,0 %	0 %	0 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mont-Saint-Hilaire	4	5	0,25 %	13 %	14 %	2	2	0	0	0	0	1	1	1	1	0	1	0	0
Otterburn Park	0	0	0,0 %	0 %	0 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Antoine-sur-Richelieu	14	10	-28,6 %	27 %	25 %	9	7	4	1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0
Saint-Basile-le-Grand	1	3	200,0 %	8 %	15 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	1
Saint-Charles-sur-Richelieu	15	13	-13,3 %	30 %	36 %	10	7	3	3	0	0	1	2	0	0	1	1	0	0
Saint-Denis-sur-Richelieu	20	15	-25,0 %	27 %	28 %	10	5	2	1	1	2	5	5	0	0	0	0	2	2
Saint-Jean-Baptiste	15	10	-33,3 %	20 %	16 %	7	4	2	0	1	0	3	4	0	0	0	0	2	2
Saint-Marc-sur-Richelieu	18	10	-44,4 %	38 %	25 %	14	8	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1
Saint-Mathieu-de-Belœil	6	6	0,0 %	23 %	25 %	4	3	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1
Total MRCVR	100	79	-21,0 %	24 %	23 %	58	37	14	6	2	2	12	19	5	4	2	4	7	7
MRC de la Couronne Sud	774	501	-35,3 %	36 %	27 %	417	255	111	47	87	51	63	88	37	19	21	11	38	30
MRC de la CMM	1 175	739	-37,1 %	34 %	25 %	616	368	188	87	108	63	89	106	75	50	29	19	70	46
Montérégie	3 477	2 279	-34,5 %	47 %	34 %	1 542	992	735	369	612	382	246	324	113	58	102	64	127	90
Québec	18 078	12 010	-33,6 %	61 %	45 %	8 109	5 370	5 266	3 056	2 078	1 426	842	983	354	230	750	505	679	440

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2004 (version 2005-01) et 2020 (version 2020-12).

3.4.2. Nombre d'unités animales

Au sujet des unités animales dans la MRCVR, leur nombre a augmenté de +24,7 % entre 2004 et 2020, passant de 11 886 à 14 822 unités, se localisant dans les municipalités du secteur « Vallée du Nord » et à Saint-Jean-Baptiste, et se composant principalement de productions liées aux bovins laitiers, au porc et à la volaille. Cette hausse s'inscrit à rebours de la tendance observable dans les territoires de référence, qui ont tous connu une diminution générale de leur nombre d'unités animales sur la période. La production de volaille semble toutefois faire exception à cette dernière, étant en hausse dans l'ensemble des territoires.

Tout d'abord, les bovins laitiers ont connu une très légère diminution, de l'ordre de -0,4 % sur la période. Le nombre d'unités animales de bovins de boucherie, pour sa part, a augmenté de +65,7 % entre 2004 et 2020, passant de 1 156 à 1916 unités, en importante augmentation à Saint-Charles-sur-Richelieu. La production porcine, quant à elle, est essentiellement concentrée à Saint-Denis-sur-Richelieu et à Saint-Jean-Baptiste. Cette dernière a vu son nombre d'unités animales croître de +45,2 % sur la période.

Durant la même période, le cheptel de volailles a lui aussi connu une augmentation, de l'ordre de +33 %, notamment le fait de la croissance du nombre d'unités animales à Saint-Jean-Baptiste. Les unités animales de chevaux et d'ovins, quant à elles, ont cru respectivement de +2,5 % et de +41,2 % entre 2004 et 2020. Par ailleurs, de nouvelles initiatives ont vu le jour, soit l'élevage de veaux de lait et de pintades, notamment à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Enfin, par rapport à la Montérégie, la part d'unités animales de la MRCVR est passée de 2,4 % en 2004 à 3,1 % en 2020. Cette augmentation de la part de la MRCVR dans la région administrative peut s'expliquer par la hausse du nombre d'unités animales dans la MRCVR, conjuguée à la diminution de ces dernières de manière générale en Montérégie.

Tableau 3-12 : Évolution par municipalité du nombre d'unités animales par type de production

Municipalité	Total des unités animales			Bovins laitiers		Bovins de boucherie		Porcs		Volailles		Chevaux		Ovins		Autres	
	2004	2020	Variation 2004-2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020	2004	2020
Belœil	102	100-110	7,8 %	50-100	100-110	0	0	0	0	0	0	0-50	0	0	0	0	N/D
Carignan	103	121	17,5 %	0-50	0	30	0	0	<10	33	33	39	20-30	0	50-60	0-50	<10
Chambly	23	30-40	73,9 %	0	0	0	0	0	0	0	<10	0-50	30-40	0	0	0	N/D
McMasterville	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mont-Saint-Hilaire	434	503	15,9 %	132	140-150	0	0	0	0	250-300	340-350	0-50	<10	0-50	<10	10	1
Otterburn Park	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Antoine-sur-Richelieu	1 098	930	-15,3 %	788	767	212	60-70	0	0	50-100	50-60	0-50	10-20	31	20-30	0-50	N/D
Saint-Basile-le-Grand	16	62	287,5 %	10	0	2	<10	0	0	0	<10	2	50-60	2	0	0	<10
Saint-Charles-sur-Richelieu	1 859	3 534	90,1 %	910	1 320	519	1 760	107	0	100-150	300-310	11	<10	100-150	120-130	59	20-30
Saint-Denis-sur-Richelieu	3 990	4 794	20,2 %	832	669	115	20-30	1 840	2910-2920	1 201	1 182	0	0	0	0	2	N/D
Saint-Jean-Baptiste	2 531	3 326	31,4 %	496	401	166	30-40	754	1000-1010	1 098	1 842	0-50	20-30	0	0	12	10-20
Saint-Marc-sur-Richelieu	1 417	1 060	-25,2 %	1 199	1 015	100-150	<10	0	0	1	<10	91	30-40	11	<10	13	<10
Saint-Mathieu-de-Belœil	314	353	12,4 %	202	210-220	0-50	10-20	0	0	100-150	120-130	0	<10	0	0	0	N/D
Total MRCVR	11 886	14 822	24,7 %	4 656	4 636	1 156	1 916	2 701	3 921	2 921	3 886	202	207	153	216	97	41
MRC de la Couronne Sud	100 770	96 824	-3,9 %	33 604	26 011	9 072	7 829	39 784	40 257	15 778	20 927	1 111	746	926	851	494	206
MRC de la CMM	133 467	126 481	-5,2 %	48 009	36 699	17 103	14 942	45 888	47 509	17 931	23 519	2 466	2 280	1 262	1 254	809	278
Montréal	501 334	485 908	-3,1 %	133 578	109 939	57 086	42 002	236 787	241 382	64 252	84 978	3 626	2 714	4 414	3 824	1 590	1 068
Québec	2 048 359	1 860 232	-9,2 %	651 279	538 420	396 688	275 556	740 017	737 960	184 549	250 996	18 000	15 911	45 600	33 717	12 200	7 672

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2004 (version 2005-01) et 2020 (version 2020-12).

3.5. PRODUCTION CERTIFIÉE BIOLOGIQUE

Le nombre de fermes offrant des produits biologiques, qu'ils soient certifiés ou en voie de l'être, a augmenté de +171,4 % entre 2007 et 2020 dans la MRCVR, comparativement à +140 % en Montérégie (voir tableau 3-13). La proportion d'exploitations ayant une production certifiée biologique est de 5,3 % dans la MRCVR, alors qu'elle est de 6,3 % en Montérégie en 2020.

Les principales productions de ces exploitations sont les légumes frais (6 établissements), les céréales, protéagineux, légumineuses et autres grains (4 établissements) et les arbres fruitiers (4 établissements). La municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu remporte la palme pour la croissance du nombre d'établissement, étant passée de 0 en 2007 à 4 en 2020.

Le tableau suivant expose, par municipalité, l'évolution du nombre d'exploitations ayant une production certifiée biologique.

Tableau 3-13 : Évolution du nombre d'exploitations ayant une production certifiée biologique, 2007-2020

Municipalité	2007	2020	Variation 2007-2020
Belœil	0	1	100,0 %
Carignan	0	0	0,0 %
Chambly	0	1	100,0 %
McMasterville	0	0	0,0 %
Mont-Saint-Hilaire	2	3	50,0 %
Otterburn Park	0	0	0,0 %
Saint-Antoine-sur-Richelieu	2	4	100,0 %
Saint-Basile-le-Grand	0	1	100,0 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	1	1	0,0 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	0	4	100,0 %
Saint-Jean-Baptiste	1	1	0,0 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	1	2	100,0 %
Saint-Mathieu-de-Belœil	0	1	100,0 %
Total MRCVR	7	19	171,4 %
Montérégie	121	290	140,0 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2007 (à jour mai 2008) et 2020 (version 2020-12).

3.6. PRATIQUES ET AMÉNAGEMENTS DES TERRES

Les pratiques et aménagement des terres consistent à réaliser des travaux et activités complémentaires, afin de soutenir les diverses productions agricoles qui en ont besoin. En 2020, 174 exploitations ont déclaré des pratiques de travail minimum du sol⁹ sur près de 13 400 hectares. 71 exploitations pratiquent, pour leur part, la culture par semis direct¹⁰ sur une superficie totale de 4 650 hectares.

Entre 2011 et 2021, les principales pratiques et aménagement des terres ont connu une augmentation générale de +10,6 %, les cultures de couverture d'hiver (+36,4 %) et l'apposition de brise-vent ou de coupe-vent naturels ou plantés (+38,7 %) ayant cru le plus fortement.

Le tableau suivant présente l'évolution des principales pratiques de soutien, de 2006 à 2021.

Tableau 3-14 : Pratiques et aménagement des terres

	2006	2011	2016	2021	Variation 2006-2021
Alimentation ou pâturage hivernaux dans les champs	N/D	7	11	8	14,3 %*
Pâturage en rotation	26	23	15	15	-42,3 %
Engrais vert pour enfouissement	70	68	71	65	-7,1 %
Cultures de couverture d'hiver	33	27	49	45	36,4 %
Brise-vent ou coupe-vent (naturels ou plantés)	62	73	72	86	38,7 %
Total	191	198	218	219	10,6 %*

Source : Statistique Canada. Recensements de l'agriculture, les pratiques et les aménagements des terres, CANSIM (base de données) Tableaux 004-0208, 4.10-2, 4.10-3 et 4.10-4.

Note : En 2016, en raison des changements apportés au contenu et au traitement des données, il faut faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2016 avec celles des recensements précédents.

*Variation 2011-2021.

⁹Selon Agri-Réseau, le travail minimum du sol désigne « un système de travail du sol moins intensif que le travail conventionnel et qui résulte en une incorporation incomplète des résidus de culture. Le pourcentage visé de couverture par les résidus est d'au moins 30 % ».

¹⁰Toujours selon Agri-Réseau, le semis direct est « une technique qui permet l'établissement des cultures sans aucun travail du sol. Elle comporte donc une seule opération, c'est-à-dire le semis. Il en résulte, par conséquent, une quantité maximale de résidus de culture sur le sol ».

FAITS SAILLANTS

Cette troisième section, abordant le mode d'occupation des terres et les types de productions, a fait ressortir les éléments qui suivent :

- **L'augmentation de la superficie exploitée totale a été de +2,5 % entre 2004 et 2020, ce qui constitue une croissance moindre que dans les territoires de référence;**
- **Le taux d'occupation des terres est passé de 76,2 % en 2004 à 79,9 % en 2020, représentant une augmentation supérieure à celle des territoires de référence;**
- **Le taux de location des terres est passé de 38,3 % à 47,1 % entre 2004 et 2020, un taux supérieur à celui des territoires de référence;**
- **La superficie cultivée a connu une croissance de +3,1 % entre 2004 et 2020, inférieure à celle des territoires de référence;**
- **La superficie cultivée moyenne par exploitation a augmenté de +20,7 % entre 2004 et 2020, de manière plus importante que dans les territoires de référence;**
- **Les trois plus importantes productions en nombre d'exploitations sont les céréales et protéagineux, les bovins laitiers et les pommes;**
- **En 2020, 76,1 % des exploitations avait comme activité principale la production végétale;**
- **La superficie totale cultivée pour la production végétale a cru de +4,2 % entre 2004 et 2020, constituant une croissance légèrement moindre que dans les territoires de référence;**
- **84,5 % de la superficie cultivée est allouée à la production de céréales et de protéagineux;**
- **La production acéricole a vu son nombre d'hectares augmenter de +51,4 % entre 2004 et 2020;**
- **Le nombre d'exploitations ayant une production animale comme activité principale entre 2004 et 2020 a diminué de -21 %, soit une baisse plus faible que dans les territoires de référence;**

- Le principal type d'élevage est celui des bovins laitiers;
- Le nombre d'exploitations d'élevage de volailles a cru de +58,3 % entre 2004 et 2020, à l'instar de la tendance vérifiable dans les territoires de référence;
- Le nombre d'unités animales a augmenté de +24,7 % entre 2004 et 2020, passant de 11 886 à 14 822 unités;
- La production certifiée biologique a augmenté plus fortement dans la MRCVR entre 2007 et 2020 qu'en Montérégie.

4. ASPECT ÉCONOMIQUE

La section suivante expose les différentes facettes des revenus et des dépenses liés à certaines pratiques agricoles. Au rôle d'évaluation de 2017, la valeur totale des unités d'évaluation, dont le code d'utilisation prédominant est agricole ou lié à l'agriculture, incluant les propriétés agricoles, s'élevait à plus de 756 millions de dollars. Seulement dans les municipalités de Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Marc-sur-Richelieu, elle dépassait 100 millions de dollars.

Lors du recensement agricole de 2021, mené par Statistique Canada, 314 exploitations sur 376, équivalant à 83,5 % du total, ont déclaré que la valeur de leur capital agricole était de 500 000 \$ ou plus. Qui plus est, 129 exploitations sur 376, correspondant à 34,3 % du total, ont déclaré posséder un capital agricole de 3,5 millions de dollars et plus. À l'échelle de la MRCVR, le capital agricole cumulé atteint une valeur de près de 1,373 milliards de dollars, ce qui représente une proportion de 6,6 % de la Montérégie.

4.1. REVENUS

Les revenus bruts du secteur agricole de tout le territoire de la MRCVR s'élevaient en 2020 à 152,8 millions de dollars, en progression de 79,5 % depuis 2004. Ce montant significatif démontre l'importance de l'agriculture dans le développement économique du territoire. À ce propos, les sources de revenus issues de la production végétale représentaient une somme brute de 86,6 millions de dollars de ces revenus totaux. 57,3 % de ce montant provenait de la production de céréales et de protéagineux. Pour la production animale, celle-ci s'élevait à 65,7 millions de dollars, dont 33,2 % provenait des bovins laitiers et 22,6 % des poulets et dindons.

Le tableau suivant présente les revenus bruts, par catégorie de production, pour l'année 2020.

Tableau 4-1 : Sommaire des revenus par production agricole en 2020

Source de revenu	Revenu brut ('000\$)
Bovins laitiers	21 793
Poulets et dindons	14 878
Œufs	6 808
Veaux lourds	8 301
Bovins de boucherie	1 834
Caprins	122
Chevaux	561
Apiculture	255
Ovins	329
Porcs	1 071
Autres volailles (canards, émeus, etc.)	9 783
Sous-total : animale	65 735
Céréales et protéagineux	49 605
Acériculture	1 071
Fourrages	1 086
Autres fruits	757
Pommes	7 603
Autres légumes frais	10 652
Bois	67
Horticulture ornementale	10 963
Cultures abritées	3 689
Pommes de terre et autres légumes de transformation	1 152
Sous-total : végétale	86 646
Autre Source Revenu	410
Total MRCVR	152 791

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2020 (version 2020-12).

Entre 2004 et 2020, le revenu moyen des exploitations agricoles dans la MRCVR est passée de 207 072 \$ à 435 302 \$, en augmentation de +110,2 %. Bien que celui-ci ait connu une croissance plus importante sur la période que dans les territoires de référence, il reste inférieur de -23,3 % au revenu moyen des exploitations agricoles de l'ensemble de la Montérégie. Il importe de noter que les exploitations agricoles de Beloeil, Carignan, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Charles-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil possédaient en 2020 un revenu moyen supérieur à celui de la moyenne de la MRCVR.

Le tableau suivant présente l'évolution du revenu moyen des exploitations agricoles, par municipalité, entre 2004 et 2020.

Tableau 4-2 : Évolution par municipalité des revenus totaux et moyens, 2004-2020

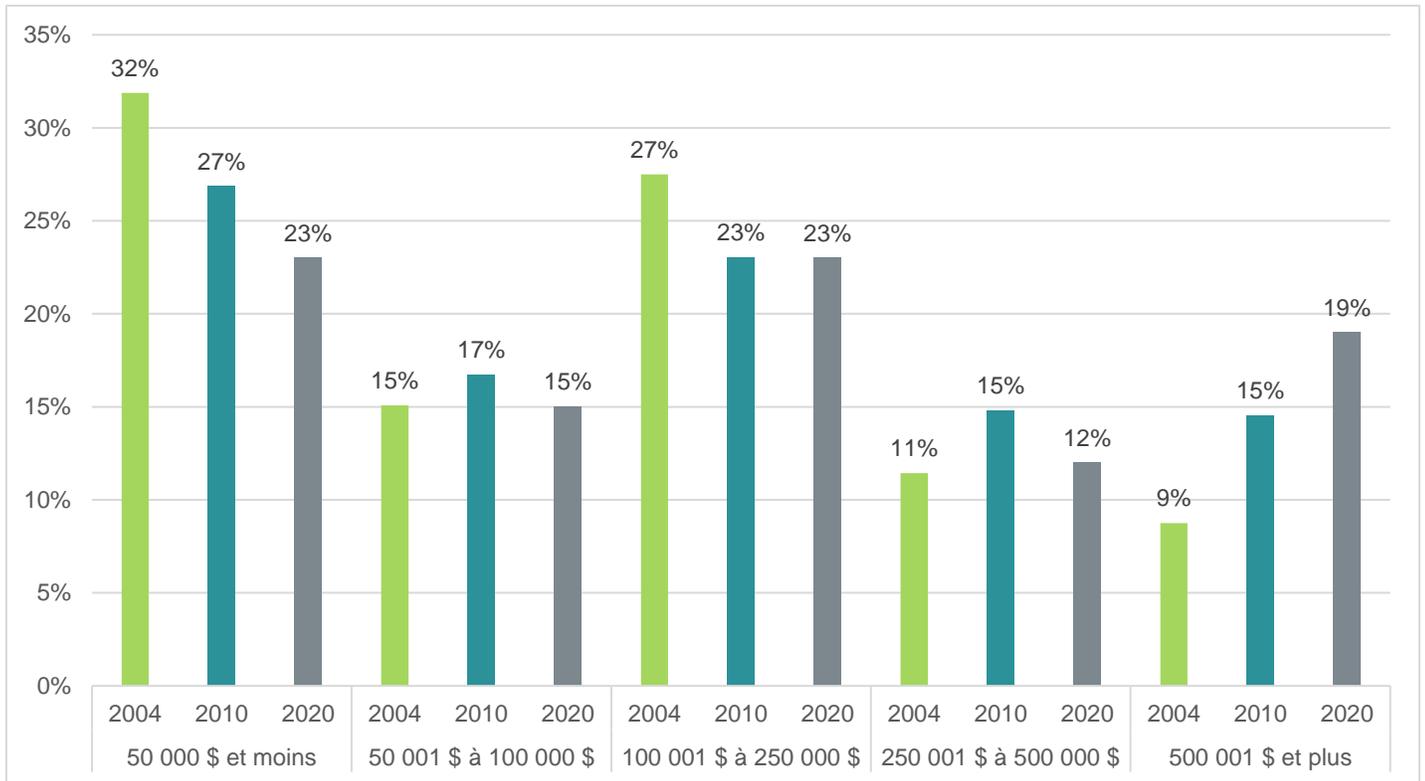
Municipalités	Revenus moyens (\$)		
	2004	2020	Variation 2004-2020
Belœil	136 596	592 569	333,8 %
Carignan	186 697	457 681	145,1 %
Chambly	C	50 447	N/D
McMasterville	N/D	N/D	N/D
Mont-Saint-Hilaire	195 211	487 858	149,9 %
Otterburn Park	C	N/D	N/D
Saint-Antoine-sur-Richelieu	119 930	276 519	130,6 %
Saint-Basile-le-Grand	299 262	256 589	-14,3 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	202 165	758 241	275,1 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	178 918	355 171	98,5 %
Saint-Jean-Baptiste	244 499	410 356	67,8 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	235 343	406 437	72,7 %
Saint-Mathieu-de-Belœil	330 112	587 275	77,9 %
Total MRCVR	207 072	435 302	110,2 %
MRC de la couronne Sud	256 271	465 979	81,8 %
MRC de la CMM	242 988	449 052	84,8 %
Montérégie	299 972	567 785	89,3 %
Québec	236 385	408 527	72,8 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2004 (à jour janvier 2005) et 2020 (version 2020-12).

Notes : C = confidentiel; Exploitations agricoles : entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ; Revenus : revenus agricoles bruts issus de la vente de produits agricoles de même que des sommes provenant des programmes gouvernementaux.

La répartition des exploitations agricoles en fonction des strates de revenu témoigne d'une diminution de la proportion appartenant aux strates des 50 000 \$ et moins et des 100 001 \$ à 250 000 \$ entre 2004 et 2020, alors que la strate des 500 001 \$ et plus est passée de 9 % à 19 % sur la période.

Figure 4-1 : Évolution de la répartition des exploitations par strate de revenu, 2004-2020



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2004 (version 2005-01), 2010 (version certifiée) et 2020 (version 2020-12).

4.2. DÉPENSES

Les données du recensement agricole de Statistique Canada font état de dépenses d'exploitations moyennes dans la MRCVR en 2021 de 498 071 \$, inférieures aux dépenses moyennes en Montérégie (527 187 \$), mais supérieures aux dépenses moyennes dans l'ensemble du Québec (387 983 \$).

Il importe de spécifier au sujet du tableau ci-bas que dans les données compilées par Statistique Canada, la ville de Chambly fait partie de l'agglomération de Carignan, les villes de Mont-Saint-Hilaire et d'Otterburn Park font partie de l'agglomération de Saint-Jean-Baptiste et la ville de Beloeil fait partie de l'agglomération de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Tableau 4-3 : Dépenses de fonctionnement des exploitations agricoles en 2021

Municipalités	Dépenses d'exploitation totales (\$)	Nombre de répondants	Dépenses d'exploitation moyennes (\$)
Carignan	20 716 364	37	559 902
Saint-Antoine-sur-Richelieu	9 018 692	41	219 968
Saint-Basile-le-Grand	3 277 026	15	218 468
Saint-Charles-sur-Richelieu	29 666 469	37	801 796
Saint-Denis-sur-Richelieu	18 065 919	54	334 554
Saint-Jean-Baptiste	40 760 402	95	429 057
Saint-Marc-sur-Richelieu	17 001 001	45	377 800
Saint-Mathieu-de-Belœil	41 297 654	37	1 116 153
Total MRCVR	179 803 527	361	498 071
Montérégie	3 448 335 433	6 541	527 187
Québec	10 915 126 455	28 133	387 983

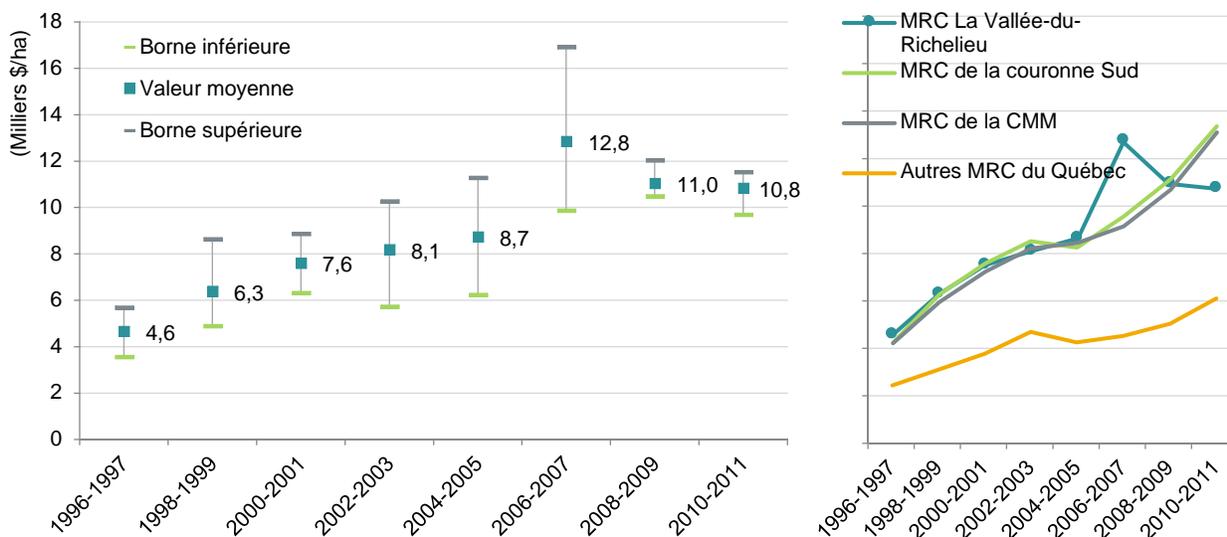
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021. Tableau 32-10-0241-01. Dépenses d'exploitation.

4.3. VALEUR DES TERRES

Selon les données de La Financière agricole du Québec, la valeur moyenne à l'hectare des terres agricoles a augmenté dans la MRCVR jusqu'en 2006-2007. Cette année a enregistré un pic à 12 800 \$/hectare, et elle s'est réduite par la suite (voir Figure 4-2). Toutefois, cette variation ne semble pas apparente à l'échelle des MRC de la Couronne Sud et des MRC de la CMM. Par ailleurs, entre 1996 et 2011, la valeur a crû de +133 %, rendant plus difficile l'acquisition de terres par la relève agricole.

La figure suivante illustre l'évolution des valeurs des terres transigées au cours de la période comprise entre 1996 et 2011.

Figure 4-2 : Valeur des terres transigées



Source : Groupe AGÉCO, compilation spéciale réalisée à partir de données 1996-2011 provenant de La Financière agricole du Québec.

Traitement : CMM

Notes : Une donnée doit porter sur un minimum de cinq transactions pour être diffusée. La borne inférieure de la valeur des terres agricoles transigées exclut le quart des transactions comportant les valeurs à l'hectare les plus faibles alors que la borne supérieure de la valeur des terres agricoles transigées exclut le quart des transactions comportant les valeurs à l'hectare les plus élevées.

Les données pour les années subséquentes à 2011 provenant de La Financière agricole du Québec sont uniquement disponibles à une échelle plus grande, soit celle de la Montérégie-Est. Entre 2009 et 2019, la valeur moyenne des terres en culture est passée de 12 400 \$/hectare à 39 667 \$/hectare. Celle des terres agricoles, comprenant les terres en culture et toutes les autres superficies agricoles (pâturages, vergers, érablières et boisés, excluant la valeur des bâtiments), a atteint, en 2019, une moyenne de 33 198 \$/hectares¹¹.

4.4. ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Les activités complémentaires regroupent les activités qui sont pratiquées en accompagnement à l'activité principale, telles que l'agrotourisme, la transformation et la vente à la ferme, l'autocueillette et la vente en marché public. En 2020, 23 exploitations ont déclaré des activités complémentaires liées à l'agrotourisme, équivalant à 6,6 % du total des exploitations de la MRCVR, tandis que cette proportion était de 3,9 % en Montérégie. Le nombre d'exploitations faisant de la transformation était, pour sa part, de 34 en 2020, soit une part de 9,7 % du total de la MRCVR, supérieure à celle de la Montérégie, de 6,6 %.

19,1 % des fermes opéraient, quant à elles, un kiosque de vente de produits à la ferme, dont 15 exploitations à Mont-Saint-Hilaire et 13 à Saint-Jean-Baptiste (voir tableau 4-4). Cette proportion dans la MRCVR est supérieure à celle de la Montérégie, s'établissant pour la même année à 13,7 %. L'autocueillette se retrouve dans 24 exploitations en 2020, une proportion de 6,8 % dans la MRCVR, plus élevée que celle de la Montérégie, de 3,9 %. Le nombre d'exploitations vendant leurs produits dans un marché public, pour sa part, s'établissait à 17 en 2020, pour une proportion de la MRCVR de 4,8 %, inférieure à celle de la Montérégie, de l'ordre de 6,3 %.

Le tableau suivant présente l'évolution des différentes filières complémentaires agricoles, entre 2007 et 2020, pour chacune des municipalités de la MRCVR.

¹¹La Financière agricole du Québec. (2021). Bulletin Transac-TERRES 2020. Récupéré de <https://www.fadq.qc.ca/salle-de-presse/bulletins-dinformation/bulletin-transac-terres/bulletin-transac-terres-2020/>

Tableau 4-4 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles avec activités complémentaires par municipalité, 2007-2020

Municipalité	Agrotourisme		Transformation		Kiosque de vente à la ferme		Autocueillette		Marché public	
	2007	2020	2007	2020	2007	2020	2007	2020	2007	2020
Belœil	0	0	0	1	0	2	0	0	0	1
Carignan	1	4	1	0	0	5	0	1	0	2
Chambly	0	1	0	0	0	2	0	0	0	2
McMasterville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mont-Saint-Hilaire	11	11	10	11	18	15	11	11	3	4
Otterburn Park	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Saint-Antoine-sur-Richelieu	1	2	2	4	4	7	1	2	1	4
Saint-Basile-le-Grand	0	0	0	2	1	4	2	2	0	0
Saint-Charles-sur-Richelieu	0	0	1	2	2	7	1	2	0	0
Saint-Denis-sur-Richelieu	1	0	4	1	3	2	0	0	2	1
Saint-Jean-Baptiste	4	2	6	5	8	13	4	5	4	2
Saint-Marc-sur-Richelieu	4	3	6	7	5	8	0	1	1	1
Saint-Mathieu-de-Belœil	0	0	1	1	2	2	1	0	0	0
Total MRCVR	22	23	32	34	43	67	21	24	11	17
Total MRCVR (%)¹	5,6 %	6,6 %	8,2 %	9,7 %	11,0 %	19,1 %	5,4 %	6,8 %	2,8 %	4,8 %
Montréal (%)¹	3,5 %	3,9 %	4,9 %	6,6 %	8,0 %	13,7 %	3,0 %	3,9 %	4,0 %	6,3 %

1 : Ratio des exploitations agricoles ayant au moins une activité complémentaire.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2007 (version 2008-05) et 2020 (version 2020-12).

Le tableau suivant présente les types d'activités de transformation complémentaire. Les données du tableau démontrent que la plupart des secteurs d'activité agricole du territoire ne transforme pas leurs produits.

Tableau 4-5 : Transformation alimentaires selon l'activité principale de l'exploitation et le type de produit transformé

Activité principale	Produits de l'érable (1)	Viandes, volailles et poissons (2)	Boissons alcoolisées	Fruits et légumes (3)	Autres	Boulangerie et pâtisserie	Produits laitiers	Total
Acériculture	11	0	0	0	0	0	0	11
Pommes	0	0	5	5	0	1	0	8
Autres fruits	0	0	5	0	0	0	0	5
Autres sources de revenu	2	0	2	2	1	1	0	3
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	1	1	0	0	1	0	0	3
Poulets et dindons	0	2	0	0	0	0	0	2
Fourrages	1	0	0	0	0	0	0	1
Caprins	0	0	0	0	0	0	1	1
Total MRCVR	15	3	12	7	2	2	1	34

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2020 (version 2020-12).

Notes : 1-Fabrication de produits de l'érable (autres que le sirop); 2-Découpe et transformation de viandes, volailles et poissons (pâté, charcuterie, etc.); 3-Transformation de fruits et légumes (conserves, jus, etc.)

4.5. MISE EN VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE

La MRCVR comprend au sein de son territoire de nombreuses entreprises ayant un potentiel de mise en valeur de la production agricole. En effet, un recensement réalisé en 2022 démontre la présence de 38 entreprises de transformation alimentaire, 110 entreprises de production et de distribution, 211 entreprises de restauration, ainsi que 66 entreprises de tourisme dans la MRCVR.

Belœil et Chambly possèdent le plus grand nombre d'entreprises de transformation alimentaire, respectivement de 7 et 13. Parmi celles-ci, il est possible de retrouver des entreprises d'envergure, à l'instar de Bonduelle Canada, Cargill, Unibroue et Unidindon.

Tableau 4-6 : Nombre d'entreprises de transformation alimentaire, de production et de distribution, de restauration et de tourisme en 2022

Municipalité	Transformation alimentaire	Production et distribution	Restauration	Tourisme	Total
Belœil	7	11	63	6	87
Carignan	0	7	6	5	18
Chambly	13	13	55	9	90
McMasterville	0	2	11	0	13
Mont-Saint-Hilaire	4	21	34	13	72
Otterburn Park	2	2	5	0	9
Saint-Antoine-sur-Richelieu	0	8	4	1	13
Saint-Basile-le-Grand	2	7	19	4	32
Saint-Charles-sur-Richelieu	0	4	3	6	13
Saint-Denis-sur-Richelieu	3	6	1	7	17
Saint-Jean-Baptiste	3	13	2	7	25
Saint-Marc-sur-Richelieu	2	9	2	6	19
Saint-Mathieu-de-Belœil	2	7	6	2	17
Total MRCVR	38	110	211	66	425

Source : MRCVR, 2022.

FAITS SAILLANTS

Cette quatrième section, traitant des aspects économiques, a mis de l'avant les éléments ci-bas :

- **Les revenus bruts totaux dans la MRCVR en 2020 étaient de 152,8 millions de dollars;**
- **Les revenus de la production animale en 2020 étaient de 65,7 millions de dollars;**
- **Les revenus de la production végétale en 2020 étaient de 86,6 millions de dollars;**
- **Entre 2004 et 2020, le revenu moyen est passé de 207 072 \$ à 435 302 \$, en augmentation de +110,2 %, bien qu'il reste inférieur de 23,3 % au revenu moyen de la Montérégie;**
- **La proportion des exploitations appartenant aux strates de revenus des 50 000 \$ et moins et des 100 001 \$ à 250 000 \$ a diminué, alors que celle des 500 001 \$ et plus a augmenté entre 2004 et 2020;**
- **Les dépenses d'exploitations moyennes dans la MRCVR en 2021 étaient de 498 071 \$, inférieures aux dépenses moyennes en Montérégie, mais supérieures aux dépenses moyennes dans l'ensemble du Québec;**
- **Les activités complémentaires que sont l'agrotourisme, la transformation, les kiosques de vente à la ferme, l'autocueillette et la vente en marché public ont connu une croissance entre 2007 et 2020;**
- **38 entreprises de transformation alimentaire sont présentes sur le territoire de la MRCVR.**

5. MAIN D'ŒUVRE ET RELÈVE AGRICOLE

La section suivante présente des constats relatifs à la main d'œuvre, ainsi qu'à la relève du monde agricole. Elle décortique les informations en relation avec l'âge, le sexe, ainsi que le lieu de résidence des producteurs et de leurs employés.

5.1. PRODUCTEURS AGRICOLES

Les hommes représentent une grande partie de la proportion totale des agriculteurs du territoire de la MRCVR, étant 409 sur un total de 586 (74 %). Les femmes ne représentent que 26 % du contingent de producteurs agricoles dans la MRCVR et 27 % pour l'ensemble de la Montérégie.

Le tableau suivant présente la répartition des producteurs agricoles, selon leur groupe d'âge et leur sexe, en 2020.

Tableau 5-1 : Producteurs agricoles répartis selon le sexe et l'âge en 2020

Strate d'âge (ans)	Hommes	Femmes	Personne morale	Total	Proportion de Femmes
0 à < 20	2	1	0	3	33 %
20 à < 40	60	15	0	75	20 %
40 à < 60	177	64	0	241	27 %
60 à < 80	157	61	0	218	28 %
80 et plus	9	11	0	20	55 %
Non défini	4	1	23	29	3 %
Total MRCVR	409	153	23	586	26 %
Montérégie	7 878	3 034	457	11 387	27 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2020 (version 2020-12).

En matière d'âge, la moyenne des producteurs agricoles de la MRCVR se situait en 2020 entre 40 et 59 ans (41,1 %) et entre 60 et 79 ans (37,2 %), soit des proportions similaires à celles observées en Montérégie. Le tableau suivant expose la répartition de ces derniers dans chacune des municipalités de la MRCVR et selon la catégorie d'âge en 2020.

Tableau 5-2 : Producteurs agricoles par municipalité répartis selon l'âge en 2020

Municipalité	0 à < 20 ans	20 à < 40 ans	40 à < 60 ans	60 à < 80 ans	80 ans et plus	Non défini	Total
Beloeil	0	1	4	6	0	0	11
Carignan	1	3	14	16	0	4	38
Chambly	0	2	4	2	0	1	9
McMasterville	0	0	0	0	0	0	0
Mont-Saint-Hilaire	0	6	28	22	4	1	61
Otterburn Park	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Antoine-sur-Richelieu	0	12	28	28	3	1	72
Saint-Basile-le-Grand	0	2	10	7	2	3	24
Saint-Charles-sur-Richelieu	1	6	32	12	1	3	55
Saint-Denis-sur-Richelieu	0	20	28	49	2	3	102
Saint-Jean-Baptiste	0	8	50	36	2	4	100
Saint-Marc-sur-Richelieu	1	9	27	22	4	3	66
Saint-Mathieu-de-Beloeil	0	6	16	18	2	6	48
Total MRCVR	3	75	241	218	20	29	586
Montérégie	3	1 739	4 642	4 035	421	541	11 387
Proportion du total de la MRCVR	0,5 %	12,8 %	41,1 %	37,2 %	3,4 %	4,9 %	100,0 %
Proportion du total de la Montérégie	0,1 %	15,3 %	40,8 %	35,4 %	3,7 %	4,8 %	100,0 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2020 (version 2020-12).

5.2. RELÈVE

Il existe deux types de relève agricoles. La relève apparentée et la relève non apparentée. La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) mentionne que la transmission d'une entreprise agricole à d'autres personnes que les enfants de l'agriculteur est un phénomène qui est de plus en plus fréquent.

En effet, en 2020, 74 % des 42 agriculteurs prévoyant vendre leur exploitation agricole d'ici cinq ans avaient une relève assurée (voir tableau 5-3). Depuis 2019, dans le cadre du projet Arterre, un agent de maillage de la CMM, affecté aux MRC de la couronne Sud de Montréal, (incluant les portions hors de la CMM), travaille à faciliter le jumelage des propriétaires agricoles qui souhaitent céder, en tout ou en partie, leurs terres à des aspirants agriculteurs.

Le tableau suivant expose le nombre d'exploitations prévoyant vendre d'ici cinq ans et la proportion d'entre elles sans relève prévue.

Tableau 5-3 : Relève des exploitations prévoyant vendre d'ici 5 ans en 2020

Municipalité	Exploitation prévoyant vendre d'ici 5 ans	Sans relève prévue	Sans relève prévue (% par rapport aux exploitations prévoyant vendre d'ici 5 ans)
Beloeil	0	0	0,0 %
Carignan	2	1	50,0 %
Chambly	0	0	0,0 %
McMasterville	0	0	0,0 %
Mont-Saint-Hilaire	9	3	33,3 %
Otterburn Park	0	0	0,0 %
Saint-Antoine-sur-Richelieu	6	0	0,0 %
Saint-Basile-le-Grand	0	0	0,0 %
Saint-Charles-sur-Richelieu	5	2	40,0 %
Saint-Denis-sur-Richelieu	6	0	0,0 %
Saint-Jean-Baptiste	7	4	57,1 %
Saint-Marc-sur-Richelieu	4	1	25,0 %
Saint-Mathieu-de-Beloeil	3	0	0,0 %
Total MRCVR	42	11	26,2 %
MRC de la Couronne Sud	199	45	22,6 %
MRC de la CMM	306	71	23,2 %
Montérégie	723	172	23,8 %
Québec	3 124	812	26,0 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2020 (version 2020-12).

5.3. TRAVAIL AGRICOLE

La main-d'œuvre employée dans la majorité des types d'exploitations est familiale dans la MRCVR, représentant 87,7 % du total, ce principalement dans le secteur des céréales et protéagineux, ainsi que dans le secteur des bovins laitiers et de la production laitière. Cette proportion est toutefois légèrement inférieure à celles observée pour la Montérégie (89,5 %) et l'ensemble du Québec (90,2 %). Le type de main-d'œuvre employée non-familiale qui provient de l'extérieur du Québec est peu représenté dans les exploitations du territoire de la MRCVR.

Le tableau suivant expose le type de main d'œuvre selon les différents champs d'activité en 2020.

Tableau 5-4 : Types de main-d'œuvre employée par les exploitations, en fonction de leur activité principale en 2020

Activité principale	Familiale	Non-familiale (du Québec)	Non-familiale (hors Québec)	Total	Proportion de main-d'œuvre familiale
Céréales et protéagineux	155	41	0	172	90,1 %
Bovins laitiers et production laitière	34	10	2	37	91,9 %
Pommes	18	11	7	21	85,7 %
Acériculture	17	5	0	19	89,5 %
Autres fruits	14	8	1	16	87,5 %
Poulets et dindons	11	5	0	13	84,6 %
Autres légumes frais	8	5	4	12	66,7 %
Fourrages	11	1	0	11	100,0 %
Horticulture ornementale	7	8	3	9	77,8 %
Autres sources de revenu	5	2	0	5	100,0 %
Apiculture	5	0	0	5	100,0 %
Cultures abritées	3	4	0	5	60,0 %
Œufs	4	2	1	4	100,0 %
Ovins	3	4	0	4	75,0 %
Chevaux	3	1	1	4	75,0 %
Veaux lourds	2	1	0	3	66,7 %
Caprins	2	0	0	2	100,0 %
Autres volailles (canards, émeus, etc.)	1	2	1	2	50,0 %
Bovins de boucherie	1	1	0	2	50,0 %
Porcs	2	0	0	2	100,0 %
Pommes de terre	1	0	0	1	100,0 %
Autres légumes de transformation	0	1	0	1	0,0 %
Total MRCVR	307	112	20	350	87,7 %
Montérégie	5 904	2 098	451	6 600	89,5 %
Québec	24 641	8 293	1 346	27 316	90,2 %

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles du Québec, 2020 (version 2020-12).

Note : Les exploitations peuvent employer plus d'un type de main-d'œuvre.

En 2021, 121 fermes ont déclaré avoir rémunéré 856 salariés, en décroissance par rapport à 2016, pour revenir au niveau de 2011, alors qu'on comptait 860 salariés. Il convient toutefois de mentionner que la pandémie de Covid-19 pourrait avoir eu un impact à la baisse sur le nombre de salariés.

Un peu moins de la moitié des salariés ont été payés sur une base saisonnière ou temporaire (voir tableau 5-5). De plus, près d'un salarié sur cinq était un membre de la famille. Il importe de préciser que, pour les fins du recensement agricole de Statistique Canada, la ville de Chambly fait partie de l'agglomération de Carignan, les villes de Mont-Saint-Hilaire et d'Otterburn Park font partie de l'agglomération de Saint-Jean-Baptiste et la ville de Beloeil fait partie de l'agglomération de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Ces dernières n'apparaissent donc pas dans le tableau ci-haut.

Le tableau suivant rend compte des données relatives au travail agricole rémunéré, selon chacune des municipalités du territoire de la MRCVR.

Tableau 5-5 : Travail agricole rémunéré en 2021

Municipalité	Salariés payés sur une base annuelle			Salariés payés sur une base saisonnière ou temporaire	Total	Fermes déclarantes	Employés qui étaient des membres de la famille	
	À plein temps	À temps partiel	Sous-total				Salariés	Fermes déclarantes
Carignan	18	4	22	8	30	9	5	4
Saint-Antoine-sur-Richelieu	25	7	32	13	45	11	24	8
Saint-Basile-le-Grand	33	5	38	28	66	8	8	6
Saint-Charles-sur-Richelieu	24	9	33	13	46	14	18	10
Saint-Denis-sur-Richelieu	32	10	42	21	63	20	29	15
Saint-Jean-Baptiste	56	13	69	214	283	36	42	21
Saint-Marc-sur-Richelieu	26	8	34	6	40	13	16	9
Saint-Mathieu-de-Belœil	150	21	171	112	283	10	10	6
Total MCRVR	364	77	441	415	856	121	152	79

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture 2021. Tableau 32-10-0243-01 Travail agricole rémunéré dans l'année précédant le recensement.

Note : plein temps (30 heures ou plus par semaine); temps partiel (moins de 30 heures par semaine). Le travail non agricole rémunéré est également recensé par Statistique Canada. Sur 560 exploitants, 200 ont déclaré des heures de travail. Parmi ceux-ci, un tiers travaillait plus de 40 heures et un tiers entre 30 et 40 heures. Ainsi, un exploitant sur dix peut compter sur un revenu d'appoint, en travaillant moins de 29 heures à l'extérieur de la ferme. Quant au travail agricole, pour 43,8% des exploitants, il représente plus de 40 heures par semaine.

FAITS SAILLANTS

Cette cinquième section, abordant la main-d'œuvre et la relève agricole, a présenté les éléments suivants :

- On dénombrait en 2020 un total de 586 producteurs agricoles dans la MRCVR, dont 26 % était des femmes;
- Les producteurs se situent principalement dans les groupes d'âge des 40 à 59 ans et des 60 à 79 ans;
- 26,2 % des producteurs prévoyant vendre d'ici 5 ans n'ont pas de relève;
- La main-d'œuvre familiale représente 87,7 % du total;
- En 2021, 121 fermes ont déclaré avoir rémunéré 856 salariés.

6. AGROTOURISME ET RÉCRÉOTOURISME

La vocation touristique est grandissante sur le territoire de la MRCVR, étant donné les nombreux attraits de la région. Mentionnons que la Montérégie est généralement considérée comme un marché touristique de proximité incontournable. Une liste des entreprises qui se classifient pour de l'agrotourisme au sein du territoire a été créée par le département de tourisme de la MRCVR. Selon le plus récent décompte, 65 entreprises offrent soit un kiosque de vente à la ferme, une activité d'interprétation ou de mise en valeur ou des activités complémentaires à l'exploitation.

La MRCVR, avec sa signature « Région gourmande », se distingue en matière d'agrotourisme grâce à son offre diversifiée : vergers, cidreries, microbrasseries, vignobles, érablières et autres producteurs, boutiques et produits fins, tables champêtres et restaurants gastronomiques. De plus, certaines activités d'animation et de visite à la ferme sont très populaires et la proximité de la MRCVR avec les grands centres urbanisés favorise le déplacement dans la région. Les nombreux vergers autour du mont Saint-Hilaire bénéficient d'un fort achalandage, se manifestant par la fréquentation sur les chemins de la Montagne et Ozias-Leduc durant la période de la cueillette des pommes. Ce potentiel économique diversifie les revenus des agriculteurs et crée des liens entre le producteur et les consommateurs. Ces activités touristiques gourmandes valorisent les produits locaux et les produits agroalimentaires régionaux.

En 2016, la MRCVR est devenue partenaire de la « Route des arts et saveurs du Richelieu », ayant regroupé le « Parcours des Arts du Richelieu » et la « Fugue en art ». Ce circuit mettait en valeur les arts et la gastronomie, par des visites d'ateliers d'artistes et une tournée des producteurs du terroir.

La zone agricole, détient non seulement une vocation agrotouristique, mais aussi un volet de récréotourisme. Le cyclotourisme a un excellent potentiel de développement, avec la Route verte et les travaux prévus pour compléter le sentier Oka–Mont-Saint-Hilaire, ainsi que d'autres circuits et routes présentement en planification. Le territoire plat est bordé d'attraits culturels, patrimoniaux et paysagers, dont la rivière Richelieu, avec les Montérégiennes à l'horizon et traversant des villages pittoresques. Toutefois, des interventions sont requises pour compléter le réseau cyclable. Le recensement des utilisateurs de transport actif permettrait de mieux adapter la région à cette demande croissante.

7. TENDANCES EN AGRICULTURE

Cette section présente les principales tendances en agriculture en lien avec le contexte des changements climatiques, l'autonomie alimentaire, les stratégies relatives à la tenure et les exploitations agricoles émergentes.

7.1. CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La production alimentaire dépend, dans une grande mesure, des conditions climatiques particulières, non seulement ici, mais également à travers le monde, en raison des changements climatiques. Les rendements, et par contrecoup les prix, sont affectés par les variations de précipitations et de température extrêmes : sécheresse, précipitations abondantes, vagues de chaleur, etc. De plus, il est probable que ces bouleversements amènent de nouvelles espèces de ravageurs et de maladies au Québec¹². Toutefois, le prolongement attendu de la saison de croissance pourrait permettre de meilleurs rendements pour divers types de cultures.

7.2. AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Intégrer l'agriculture à même les fonctions urbaines, ou à ses côtés, représente une manière de reconnaître sa multifonctionnalité. Les circuits courts et la production alimentaire de proximité comportent de nombreux avantages. Ils réduisent le transport des aliments et valorisent les produits du terroir. Dans le cadre de son projet d'agriculture soutenue par la communauté, appelé « Fermiers de famille », l'organisme Équiterre recommande aux municipalités d'adapter leur réglementation, afin de permettre la distribution des paniers dans le domaine public, comme l'a fait la ville de Bromont. À cet effet, les points de livraison des « paniers alimentaires » sont situés dans les commerces, chez des particuliers et aux gares de train de banlieue. La MRCVR compte des points de chute à Chambly, à Saint-Basile-le-Grand, à Belœil, à Mont-Saint-Hilaire et à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Dans ce contexte, un potentiel de développement en ce qui a trait à la diversification des productions dans la MRCVR semble bel et bien exister, considérant la faible proportion de l'agriculture régionale présentement destinée à la mise en marché de proximité.

De façon générale, les concepts de sécurité alimentaire et d'agriculture urbaine, périurbaine et communautaire sont intégrés par des municipalités avant-gardistes. Les initiatives foisonnent à Saint-Bruno-de-Montarville, qui a lancé sa politique de « Ville nourricière » en 2017. Elle a adapté sa réglementation pour autoriser les potagers en façade et encadrer les poulaillers urbains. Cette dernière pratique est d'ailleurs permise dans plusieurs municipalités de la MRCVR. La MRC d'Argenteuil, quant à elle, a réalisé un projet novateur d'agriculture communautaire : elle a acquis une terre agricole et s'est associée à des partenaires du milieu, dont le centre d'entraide qui distribue la récolte à plus de 500 familles défavorisées. Des citoyens s'impliquent de manière bénévole, des stages sont offerts aux jeunes et des activités visent à sensibiliser les enfants.

Au sein de la MRCVR, la ville de Mont-Saint-Hilaire envisage de réaliser une politique d'agriculture urbaine. Plusieurs municipalités ont aussi mis en place des plates-bandes

¹²Warren, F. J. et D. S. Lemmen. (2014). Gouvernement du Canada.

municipales comestibles. Notons au passage que le MAPAQ a publié en 2016 sa « Stratégie de soutien à l'agriculture urbaine ».

7.3. STRATÉGIES DE TENURE

Le phénomène de morcellement des terres agricoles, dont l'origine est attribuable à des fins de spéculation immobilière, peut représenter une occasion pour accueillir de petites fermes de la relève agricole, dans la mesure où ces terres sont physiquement accessibles et présentent un potentiel de culture intéressant. Toutefois, il appert que, dans bien des cas, ces lots sont de trop petite taille pour une activité agricole rentable, en plus d'être enclavés. Dès lors, une évaluation à la pièce semble s'imposer, afin de répondre aux besoins des filières agricoles émergentes, telles le biologique, la permaculture, la culture en serre, certains produits de niche, etc.

7.4. EXPLOITATIONS AGRICOLES ÉMERGENTES

Le coût élevé de l'équipement agricole et des terres, la structure des programmes de financement, de même que des normes strictes, auxquelles tous les producteurs doivent se conformer, sans égard à la taille de leur exploitation, peuvent être des facteurs qui viennent influencer la diversification des modèles économiques du système agroalimentaire. La CMM a mis en place, au début de l'année 2019, le programme Arterre, en vue de faciliter l'accès des terres à la relève agricole.